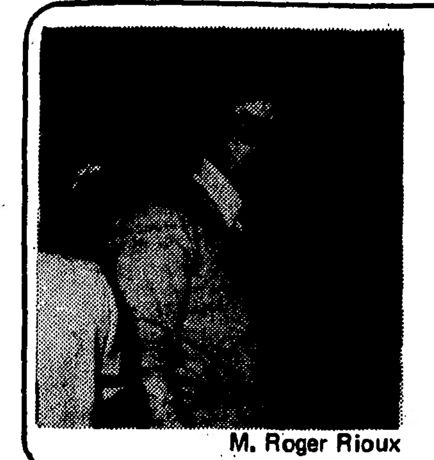


M. Roger Rioux

Et maintenant, l'idéal à atteindre: la disparition de l'ACFA

par Roger Rioux

Au lendemain des Grandes fêtes du Cinquantième anniversaire de fondation de l'Association canadienne-française de l'Alberta, un tel titre a de quoi couper le souffle de n'importe lequel franco-albertain, dut-il être le plus "militant" ou le plus timoré.

Mais on permettra à "l'observateur" impliqué que je suis dans les problèmes de la francophonie canadienne et singulièrement depuis deux mois dans ceux de la francophonie albertaine d'en expliquer le sens et de faire certains commentaires et certaines observations susceptibles, du moins je l'espère, d'aider à mieux faire saisir aux milliers de lecteurs du FRANCO le sens réel de la démarche entreprise par l'ACFA, par la Fédération des Francophones Hors Québec et par l'Association canadienne d'Education de Langue française depuis plusieurs mois déjà.

(suite page 3)

le franco albertain

Mercredi 10 novembre 1976 Volume IX Numéro 44

15 cents

Un demi-million de dollars pour les groupes minoritaires

Une réaffectation de budget de l'ordre d'un demi-million de dollars au bénéfice de la Direction de Groupes minoritaires de langue officielle a été annoncée par M. J. Roberts, Secrétaire d'Etat, lors du Congrès du 50e anniversaire de l'ACFA tenu durant la fin de semaine dernière à Edmonton. C'est une augmentation de budget de l'ordre de 16 pour cent. Environ 85 pour cent de cette somme sera consacré à la réalisation de projets au niveau régional, et à des projets d'envergure nationale. Il y aura une répartition des fonds alloués sur les différents programmes de la Direction mais une part importante reviendra aux associations provinciales pour leur soutien et leur différents programmes d'animation.

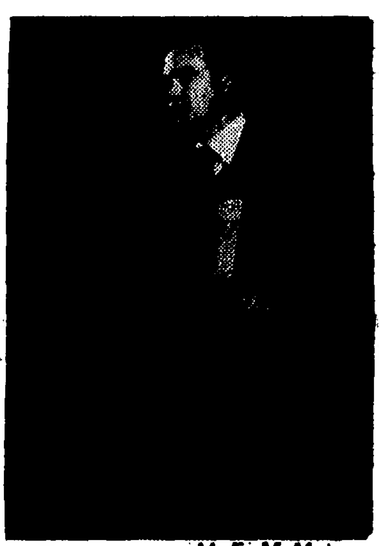
(suite page 3)

CRÉATION D'UNE ÉQUIPE POUR DONNER SUITE AU CONGRÈS

L'ACFA a été chargée de former une équipe qui aura pour tâche de donner suite au travail effectué lors du Congrès de son 50e anniversaire, tenu à Edmonton les 5, 6 et 7 novembre dernier. L'équipe constituée donnera la priorité aux questions de formation des enseignants, de recyclage, de recrutement, de certification des enseignants et de conditions de travail. L'ACFA a aussi été mandatée pour l'animation des différents groupes sociaux concernés par le système d'éducation de la province, et pour la coordination de tous les efforts francophones dans le domaine. Une proposition préconisant la création de Services Supplémentaires au sein du Ministère de l'Education, lesquels permettraient le recyclage des enseignants, un matériel pédagogique accru et une intégration des programmes a également été adoptée. L'assemblée a enfin voté pour une reconnaissance du "droit" à l'enseignement en français, ainsi que pour une définition de l'école bilingue. M. Koziac, Ministre de l'Education, a profité de l'occasion pour annoncer que de nouvelles législations permettent désormais aux jeunes francophones de s'instruire totalement en français à l'élémentaire et au secondaire, à l'exception de l'anglais qui sera enseigné en anglais.



(suite page 3)



M. F. McMahon



LES BLES D'OR

LORS DU CONCERT-GALA DU 5 NOVEMBRE

Des programmes "institutionnels"

par Denis Noel, président de F.J.A.

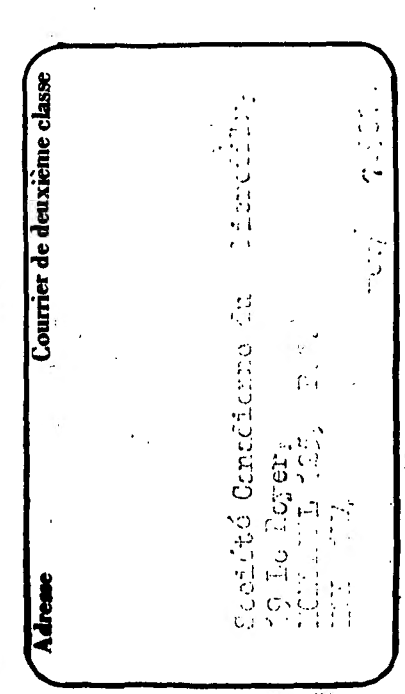
Les subventions que la Direction des Groupes Minoritaires des Langues Officielles ont reçues se chiffrent pour l'année 1974-75 à $2,8 millions; 1975-76 à $3,0 millions et 1976-77 à $3,1 millions.

Suite à des pressions de la Fédération des Francophones Hors Québec, qui regroupe les associations provinciales francophones, le budget a été augmenté par un demi-million de dollars.

Nous félicitons le Secrétariat d'Etat pour ce geste. Mais cette augmentation, qui sera distribuée à travers le Canada, ne représentera qu'une très faible majoration des budgets des associations de chaque province. En particulier, Francophonie Jeunesse de l'Alberta ne recevra que $1100.00 de plus. C'est nettement insuffisant.

Nous espérons que le budget

(suite page 18)



Cette semaine dans le Franco

ACTUALITÉS

FEU VERT À LA CULTURE

Le Ministre des Affaires Culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, est un homme de pensée et d'action. Tout en inscrivant ses nouvelles politiques dans la ligne de la continuité, il nous semble qu'il a le goût de s'aventurer au lieu de prendre la suite, et que, malgré son intérêt très réel pour le patrimoine, il se dégage du document de travail qu'il nous a proposé récemment *Pour l'évolution de la politique culturelle* un net penchant pour la vie plutôt que pour la survie.

Les solutions concrètes proposées dans le document conditionnent l'authenticité des mesures nouvelles qui favoriseront dorénavant le développement culturel. Le voeu exprimé, c'est que la culture devienne l'affaire de tous; c'est un appel à la coopération et à la réflexion sur les objectifs de la relation État et Culture. Cet examen collectif ne garantit pas des formules magiques, il ne résoudra pas, non plus, toutes les contradictions existantes, mais c'est un geste positif en faveur de solutions concrètes; c'est pourquoi, il est si bien reçu.

Il n'est pas facile de définir le genre de culture qui devrait avoir la priorité. Le Livre blanc et différents autres textes qui précèdent le Livre vert proposent des définitions très variées, selon qu'elles soient faites par des sociologues, des humanistes ou des créateurs. L'idéal serait sans doute de les réconcilier, de permettre à chacune de s'épanouir. Mais, en attendant la parution d'une critique sérieuse, par exemple du verdict du Tribunal de la Culture, on peut toujours se rallier à la position des anthropologues et définir la culture comme l'ensemble des solutions trouvées par l'homme et par le groupe aux problèmes qui leur sont posés par leur environnement naturel et social.

Cette attitude active ne nie aucunement l'accroissement de la connaissance telle que proposée par des définitions traditionnelles; bien au contraire, elle la suppose comme soutien de toute action efficace. Mais cela va plus loin. Plus la culture-coopération s'intériorise au processus national ou global de développement, plus elle est amenée à insister sur l'importance des facteurs culturels dans la vie d'une nation. Le regretté René Maheu, ancien directeur de l'Unesco, voyait deux explications à cet état de choses. «Parce que la culture résume l'essentiel des motivations des individus et des peuples et parce que la culture se confond avec la conscience de la personnalité nationale. Le développement ne se conçoit pas sans les premières — les motivations — et hors de la seconde — la communauté nationale. Le développement culturel apparaît ainsi, de plus en plus, non comme un prolongement superfétatoire — le luxe s'ajoutant au nécessaire — du développement proprement dit, mais comme une dimension essentielle, une démarche décisive du complexe de progrès qui constitue celui-ci. C'est à cette seule condition qu'on pourra écarter la redoutable question: développement pour quoi faire? qui est la même que l'autre interrogation, non moins pressante: développement pour qui? — ou plutôt y répondre. Et, du même coup, nous aurons répondu aussi à la question: développement par qui? Non, le développement n'est pas affaire de technocrates. Technique: science des moyens; politique: art des options de l'action; culture: conscience intuitive ou réflexive des valeurs par lesquelles se définissent les fins, s'y trouvent indissolublement unies. Et c'est la raison pour laquelle le développement, entreprise humaine totale, est l'affaire de tous»[1].

Nous retiendrons du Livre vert quelques propositions qui concernent les arts plastiques en particulier. Tout d'abord, il est à noter que les questions d'enseignement et de formation demeurent prioritaires. Il est certain que des réformes administratives de l'enseignement des beaux-arts n'ont pas encore amélioré la formation elle-même. Plusieurs bonnes raisons expliquent sans doute ce quasi-échec mais il est de plus en plus souhaitable d'établir des consultations le plus rapidement possible entre le Ministère de l'Éducation et celui des Affaires Culturelles à ce sujet.

A titre d'exemple, tant que l'enseignement des techniques artisanales n'aura pas fait une liaison avec l'enseignement du design, notre production artisanale demeurera folklorique, sans réel souci d'innovation, limitée dans sa distribution. L'artisanat pourrait au contraire, à l'image des pays nordiques, alimenter l'environnement quotidien avec autre chose que des copies du passé. Continuer au lieu de reproduire.

Nous souscrivons entièrement à la proposition de confier au Conseil de la Culture la tâche de faire évoluer les politiques d'aide aux créateurs et à la création. Il est difficile de dire mieux que Jacques Rigaud ce qui doit être mû par la création. «Il ne suffit pas de rendre plus accessibles les oeuvres du passé, si nécessaire que soit leur rôle de référence et d'éducation, ni de mettre au point et d'appliquer des techniques d'animation et de diffusion. Il n'est pas d'action dans le domaine de la culture qui ne dépende, en définitive, de la création. La vitalité d'une culture ne se juge pas à la seule puissance des racines et du tronc, mais surtout à la vigueur des branches les plus jeunes. Une culture vivante est une culture qui crée»[2].

Quant à la banque d'oeuvres, c'est une initiative indispensable, qui favorisera à la fois la création et la diffusion. En ouvrant davantage les secteurs de distribution et en se rappelant que le choix des oeuvres doit se faire avec la préoccupation constante de leur destination, on évitera l'écueil de la Banque des Arts d'Ottawa, qui a constitué une collection d'art contemporain digne d'un musée, un grand nombre d'oeuvres achetées ne pouvant absolument pas être utilisées dans les bureaux, ce qui a entraîné pour la Banque une fonction autre que prévue et qui devrait être réservée aux musées.

Quant au Salon des Arts Plastiques, bien que fort utile comme outil de recension, il y aurait peut-être lieu de donner la priorité, pour quelques années, à un projet de foire des arts, dans l'esprit de celui de Bâle ou dans celui, plus récent, de la Foire de Bologne, qui réunit la participation des galeries, des éditeurs et des diffuseurs, tout en assurant des colloques connexes au problème de la promotion de l'oeuvre d'art. Excellent stimulant du marché de l'art, la foire devrait avoir une portée internationale. On n'insistera jamais assez sur l'importance des contacts et des échanges dans le monde du marché de l'art qui doit *s'ouvrir* de plus en plus; surtout ici, il existe un besoin d'oxygène, non pour survivre mais pour commencer à vivre.

Il est aussi grand temps d'établir des mesures d'incitation fiscale pour favoriser l'acquisition des oeuvres d'art et la conservation du patrimoine. Le Livre vert laisse comprendre qu'avec le Conseil de la Culture nous arrivons à l'heure des solutions pratiques et réalistes. Tout le développement futur dépendra des mesures qui seront prises pour inviter une plus grande participation des citoyens au développement culturel et à ses aspects économiques.

Du côté des musées, une importante liaison pourrait être établie avec les services de recherche des universités. Le musée est principalement un lieu de conservation, il comporte également des responsabilités dans le secteur de la recherche et de l'enseignement. Pour former les muséologues (dont la pénurie se fait lourdement sentir), les historiens, les critiques, les restaurateurs, dont nous aurons besoin demain, il faut que des liens étroits existent entre l'université et le musée.

Il importe d'appuyer à fond les priorités du Ministère des Affaires Culturelles dans le cours des prochaines années: la diffusion et l'accessibilité à la culture. Les modes de fonctionnement seront particulièrement importants. Il faut d'abord convaincre le plus grand nombre de leur insertion dans le processus culturel, de sa signification. D'autre part, s'il est certain que des musées régionaux ou particuliers doivent jalonner le territoire, il ne faut pas oublier que les grandes collections doivent être augmentées et rendues accessibles à tous et qu'elles ne peuvent l'être que dans les grands centres où les activités sont groupées. Ce qu'il faut surtout, c'est rapprocher les grands centres de tous les citoyens — cela par des moyens sans doute dispendieux mais nécessaires. Il faut examiner à fond plusieurs solutions et faire venir à la montagne quand la montagne ne peut se déplacer. Il restera une quantité d'initiatives et de mesures favorables à la création qui pourront être mises en oeuvre dans les régions.

En conclusion, il est évident qu'il faut reprendre de plus près l'étude de chacun des secteurs ci-haut mentionnés. Pour l'instant, nous retenons deux choses essentielles. La première, c'est que le Livre vert s'attache à la défense de l'intégrité professionnelle et à l'autonomie des groupes culturels; la seconde, qu'il plaide pour une extension des services et une augmentation réaliste des budgets culturels, sans quoi les réformes projetées ne sont que littérature. Par ces mesures, il attire l'attention sur le problème fondamental, celui du rôle de l'État, qui doit intervenir dans la conservation, la création et la diffusion des valeurs de l'esprit, celles qui tissent l'âme d'une nation et assurent sa continuité.

1. Extrait d'un discours prononcé à l'Unesco, à Paris, en 1971.
2. Jacques RIGAUD, *La Culture pour vivre*. Paris, Éditions Gallimard, 1975.

Andrée PARADIS

LA VIE DES ARTS

MEMO

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1976

31	1er Novembre Assemblée mensuelle du Club Social Français de St-Albert	2 Assemblée de la FFCF Ecole J.H. Picard 8h.00 p.m. Souper Richelieu 6h.00 p.m. Mayfield Inn	3	4	5 Congrès de l'ACFA Convention Inn South 4404-Calgary Trail Concert au Jubilée, 20h.00	6 Congrès de l'ACFA
7 Congrès de l'ACFA	8	9	10 Réunion du Club de l'Age d'Or Maison St-Joseph 1h.00 p.m. "La faim" & "Il n'y a pas d'oubli" O.N.F. 8h.00 p.m.	11 "Espace et temps" Exposition de photographies D.S. Patting Bibliothèque d'Edmonton	12	13
14	15	16 Souper Richelieu Mixte 6h.00 p.m. au Mayfield Inn	17	18 "Chantons en coeur" Alliance Française CUSJ à 20h.00	19	20 Fête Ste-Catherine Bonnyville Bal d'automne sous-sol de la salle communautaire de St-Albert 9h.00 p.m.
21	22	23 L'épouse de Jean (Jean's Wife) Série sur les femmes 8h.00 Bibliothèque d'Edmonton	24	25	26 Réunion de l'Age d'Or Maison St-Joseph Danse Ste-Catherine Orchestre des Lions 8h.00 - 11h.30	27 Stage de formation FJA les 27-28 novembre
28	29	30 "Une très étrange fille" - série sur les femmes - 8h.00 p.m. Bibliothèque d'Edmonton	1er décembre	2	3	4

Et maintenant, l'idéal a atteindre: la disparition de l'A.C.F.A.

(suite de la page 1)

Il y a deux ans, en terminant son mandat à la présidence de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, Me Roger Savoie déclarait que l'idéal à atteindre était de faire disparaître cette Société qui regroupe les francophones du Nouveau-Brunswick. Que voulait-il dire par ces mots choc?

Simplement que la S.A.N.B., tout comme l'A.C.F.A. d'ailleurs, est née de la nécessité pour les Francophones de cette province de se regrouper en association afin de revendiquer de façon plus efficace leurs droits alors brimés par une majorité déterminée à reconstituer ici le melting pot américain et à faire disparaitre toute trace de la présence française au Canada.

Au fil des ans, il a fallu lutter farouchement dans les provinces pour obtenir des miettes, des concessions et des "privilèges". De peine et de misère, les associations francophones provinciales se sont battues pour la reconnaissance des droits fondamentaux qui sont les nôtres. Et elles se battent encore car, malgré la Loi sur les langues officielles et les efforts déployés par les gouvernements, le principe d'égalité pour les deux peuples fondateurs du pays est loin d'être dans les faits une chose reconnue.

On aura beau afficher dans les deux langues dans les aérogares, les gares de chemin de fer et les bureaux de poste; on aura beau multiplier les efforts pour "bilinguiser" les fonctionnaires fédéraux; on aura beau mettre de l'anglais et du français sur toutes les étiquettes de boîtes de conserves dans les épiceries, si les Francophones n'obtiennent pas dans toutes les provinces le droit fondamental à un enseignement dans leur langue, tous ces efforts seront vains.

Ils seront vains pour l'excellente raison que faute de ressources suffisantes, particulièrement sur les plans éducatif, culturel, politique et économique, les francophones n'auront plus bientôt d'autre choix que l'assimilation au groupe majoritaire.

Est-il normal par exemple que dans ce pays à deux langues officielles où on prétend au principe de l'égalité, les francophones ne puissent encore jouir de services scolaires adéquats dans leur langue?

Samedi soir dernier, le ministre de l'Education de l'Alberta a annoncé que la règlementation permettant aux francophones de recevoir jusqu'à 50 pour cent de leur enseignement dans leur langue était maintenant changée de façon à permettre aux jeunes francophones d'obtenir toute leur formation en français à l'élémentaire et au secondaire et que l'anglais seulement serait enseigné en anglais.

C'est une bonne nouvelle. Il faut s'en réjouir. Car elle indique de la part du gouvernement albertain une volonté d'améliorer les conditions de vie des francophones. Mais il restera, on le devine bien, beaucoup à faire. D'abord pour convaincre les commissions scolaires d'Edmonton, de Morinville-Legal, de Bonnyville-St-Paul, de la région de Rivière-la-Paix, de Calgary et d'ailleurs de donner suite à cette modification et de fournir aux écoles un personnel compétent et du matériel scolaire adéquat. Encore là il faudra lutter et se battre pour obtenir le "privilège" que le gouvernement nous accorde. Et, côté gouvernemental, il faudra aussi se battre, conformément au désir exprimé à la plénière samedi, pour que ce "privilège" soit enfin reconnu comme un droit.

Du côté de l'ACFA il faudra éviter les querelles de sémantique quant à la question d'école française et d'école bilingue. Je pense aussi aux autres expressions qui prévalent dans d'autres provinces pour désigner les écoles où les francophones peuvent jouir de certains droits ou "privilèges", par exemple écoles désignées en Saskatchewan, écoles séparées en Ontario, etc. L'idéal à atteindre, dans ce cas là, comme dans le cas de toutes les associations francophones nationales et provinciales, c'est la disparition des qualificatifs pour ne conserver que l'expression école.

Car si un jour on atteint l'égalité à laquelle on a droit, on n'aura plus à faire de telles distinctions. Dans le même ordre d'idées, on n'aura plus besoin de l'ACELF, de la FFHQ, de l'ACFO, de l'ACFA, de la SANB, de la FFC, de la SFM et de toutes les autres associations francophones. Car on n'aura plus à lutter pour nos droits et pour notre survie.

Mais le paradis n'est pas de ce monde. Et parions que dans 50 ans on célèbrera le 100e anniversaire de l'A.C.F.A...

Un demi-million de dollars pour les groupes minoritaires

(suite de la page 1)

L'ACFA A DEJA RECU $689,000.00

L'ACFA a reçu $689,000 des $1.2 million alloués par le gouvernement fédéral pour des programmes d'animation, de soutien et de développement culturel, depuis 1969. La contribution du gouvernement fédéral à l'Alberta a été de $5.2 millions depuis 1970. Pour l'an prochain, la Fédération des Francophones Hors Québec demande une augmentation minimum de 87 pour cent du budget de $3,125,000 de cette année. Même si les crédits de 1977-78 n'atteignent par les $6 millions dont parle la Fédération, ils seront probablement accrus.

DE MEILLEURS PROGRAMMES POUR SAINT-PAUL ET BONNYVILLE

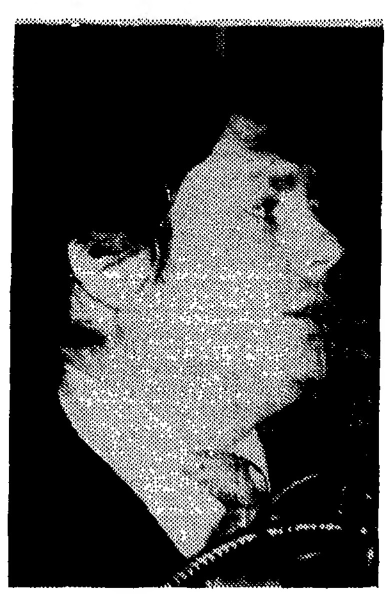
Le gouvernement fédéral a déjà conclu une entente avec le gouvernement de l'Alberta qui permet au Collège St-Jean, ainsi qu'aux écoles de la région de St-Paul et Bonnyville de développer de meilleurs programmes d'enseignement pour les étudiants francophones.

COURS D'IMMERSION A CALGARY

Lors de son discours, M. J. Roberts n'a pas manqué de souligner le caractère positif des cours d'immersion pour anglophones à Calgary. La formation linguistique, a souligné le Secrétaire d'Etat, est primordiale au moment des premières années scolaires, et le gouvernement fédéral compte bien lui donner toute la priorité à laquelle elle a droit.

NÉCESSITÉ D'UNE ACTION A L'ECHELLE LOCALE

Au chapitre de l'intervention sociale, M. Roberts a rappelé que le travail des francophones pour leur épanouissement et la reconquête de leurs droits se fera en collaboration avec le gouvernement fédéral qui ne peut se substituer à l'initiative personnelle et collective. D'autres paliers du gouvernement ont aussi des responsabilités à l'égard des minorités, et il n'y a que les francophones pour le leur indiquer, a aussi souligné le Secrétaire d'Etat.



M. J. Roberts

UNE ÉTUDE PAN-CANADIENNE

Une étude pan-canadienne est présentement en cours au sein des collectivités minoritaires de langue officielle afin de déterminer quels ont pu être la valeur et les résultats des programmes de la Direction des Groupes minoritaires de langue officielle au sein des communautés et fournir diverses informations quant aux grandes lignes à suivre pour l'avenir. Enfin la Fédération soumettra dans quelques mois les plans à long terme de chacune de ses associations membres.

TROIS PRINCIPES FONDAMENTAUX

M. J. Roberts a enfin rappelé les 3 principes fondamentaux sur lesquels repose la politique sur les langues officielles: 1) le droit pour tout citoyen de recevoir du gouvernement fédéral un service dans la langue officielle de son choix; 2) la possibilité pour tout Canadien de voyager d'un océan à l'autre et de toujours avoir accès à son propre groupe culturel; 3) l'espoir que les provinces qui, en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique, sont responsables de l'éducation, donnent à tous les citoyens qui le désirent, la possibilité et les moyens de recevoir un enseignement dans la langue minoritaire officielle.

L'objet fondamental de la loi est le RETABLISSEMENT de l'égalité linguistique.

Réponse de M. Koziak aux accusations de M. Gauthier



M. Koziak

Pas plus tard que lundi matin, le ministre de l'éducation, M. Julian Koziak, s'est inscrit en faux contre les accusations portées en fin de semaine par Monsieur Hubert Gauthier. Il a fourni aux journalistes la liste des noms des conseils scolaires ayant reçu des octrois, et le montant de ceux-ci. En tout, l'Alberta a reçu en 1975 un total d'environ 1 million, 346 mille dollars du Secrétariat d'Etat, pour les divers programmes d'enseignement bilingue. De ce montant, environ un quart de million de dollars a servi à l'administration, surtout au bureau des programmes scolaires, sous la direction de M. Lamoureux. M. Koziak a précisé que les octrois étaient acheminés aux conseils scolaire via le ministère du trésor, mais qu'il était faux de conclure que les argents du fédéral étaient simplement versés au trésor provincial. On attends donc avec impatience les preuves que M. Hubert Gauthier a promi de fournir dans un bref délai. Ce dernier a souvent porté l'accusation en question, mais il aurait cette fois des preuves.

CRÉATION D'UNE ÉQUIPE POUR DONNER SUITE AU CONGRÈS

(suite de la page 1)

La première tâche de l'équipe consistera en la rédaction d'un rapport sur les différentes propositions qui ont été avancées par les 35 ateliers, et ce dans les deux ou trois semaines suivant la clôture du Congrès. L'Exécutif de l'ACFA provincial "engagera" donc une équipe de personnes responsables et compétentes qui feront des études et des rapports reflétant les intérêts des francophones albertains.

Le mandat de l'ACFA pour l'animation et la coordination du travail des francophones relativement à l'éducation a été entendu comme une "option" pour l'ACFA, la volonté de bien préserver l'identité de l'Association étant manifeste. Le travail d'animation et de coordination se fera auprès des étudiants, des enseignants, des commissaires d'école, etc... Enfin, la perspective du travail de l'Equipe du Congrès en sera une de "plans d'action".

Une proposition pour la création d'un Bureau d'Education française au sein du Ministère a été amendée. On a voté plutôt la création de " Services Supplémentaires " en vue de permettre une plus grande flexibilité aux "lobbyists" francophones au Parlement.

Le vote pour une reconnaissance du droit à l'enseignement en français fait suite à un état de fait voulant que l'enseignement en français est plutôtun privilège en Alberta, et que les commissions scolaires ont plus ou moins le loisir d'accepter ou de refuser l'enseignement en français. La définition de l'école bilingue a soulevé plusieurs interventions lors de l'Assemblé pleinière. Du droit, à partir de la 1ère année, à une école bilingue où 80 pour cent de l'enseignement se ferait en français, on en est arrivé à une définition de l'école bilingue òu l'enseignement se ferait totalement en français, à l'exception de l'enseignement de la langue anglaise. Il a été entendu que l'on tiendra compte des différences régionales.

éditorial

UN BILAN POSITIF

L'Association Canadienne-Française de l'Alberta a célébré dernièrement son Cinquantième anniversaire. Le bilan? Trois mini-congrès régionaux. Un Congrès provincial. Des projets d'action. Les différents événements qui ont préparé le Congrès et qui se sont déroulés lors du Congrès provincial auront été un succès en eux-mêmes par les rencontres et les échanges qu'ils auront permis. Le thème de ce travail , "L'Ecole bilingue - Réussite ou échec? " et son but, un "plan d'action" au niveau provincial et probablement à l'échelle régionale, auront eu une réponse positive.

L'école bilingue, telle que vécue par les enseignants, les administrateurs, les étudiants, et telle que connue par les parents, semble avoir été un échec relatif. Reposant sur une reconnaissance tacite plutôt que sur un droit, s'appuyant sur la loi fédérale sur les langues officielles, proclamée par un Gouvernement qui n'a cependant aucune juridiction directe relativement à l'éducation, l'école bilingue ne peut qu'être dans une situation pénible. L'adoption par le Gouvernement provincial de l'Alberta de législations allouant l'enseignement en français à 100 pour cent, à l'élémentaire et au secondaire, exception faite pour l'enseignement de la langue anglaise, dans les écoles bilingues; la décision de revendiquer le "droit" à l'enseignement en français; et enfin la revendication d'une définition par le Gouvernement provincial, définition qui devra naturellement être acceptable par les Francophones Albertains, de l'école bilingue, semblent donc reconnaître l'échec relatif des expériences passées et permettre certaines ouvertures. Evidemment, seul le travail "constant" des francophones auprès des institutions concernées permettra une réussite qui sera toujours relative de l'école bilingue.

La réponse du Congrès quant à un Plan d'Action aura également été positive. Une "Equipe du Congrès" donnera "suite" au travail effectué lors de la tenue des ateliers. L'équipe se préoccupera de problèmes pratiques (recyclage, certification, etc...). L'ACFA assurera la coordination des efforts des francophones et fera de l'animation. On revendiquera également des services accrus au ministère de l'Education. Un bilan donc positif. Seul élément discutable: l'espace dans le temps entre la tenue de tels travaux. Il serait en effet peut-être plus rentable pour les Franco-Albertains de répartir de telles rencontres, de tels échanges, de tels travaux, sur une base annuelle, fut-ce dans une perspective de moindre envergure.

Gaëtan Tremblay

LETTRES AU REDACTEUR...

HOMMAGE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE D'EDUCATION DE LANGUE FRANCAISE AUX FRANCO-ALBERTAINS

L'Association canadienne d'éducation de langue française tient à souligner, d'une façon toute spéciale, un événement qui est l'objet de fierté de tous les Canadiens-français. En effet, une vaillante association célèbre son demi-siècle d'existence: l'Association Canadienne Française de l'Alberta. Elle a été un point de ralliement pour les nombreuses générations qui, le long des rocheuses, voulaient conserver leur langue et leur culture françaises. Elle se trouve maintenant située au coeur d'une francophonie albertaine tournée résolument vers l'avenir.

Au nom de l'Association canadienne d'éducation de langue française, je félicite ceux qui, aux prix d'une constance inébranlable, ont fait cette association et je présente mes meilleurs voeux de succès à l'équipe qui la dirige aujourd'hui et qui entend en faire un puissant instrument de développement communautaire.

Alfred Monnin,
Président général
de l'Association canadienne
d'éducation de langue française

M. le Rédacteur,

Le 50e anniversaire de l'Association canadienne-française de l'Alberta offre une excellente occasion de réfléchir aux contributions de l'Association à la conservation de l'héritage culturel de l'Alberta.

Depuis sa fondation en 1926, les réussites de l'A.C.F.A. ont été nombreuses. Elles s'étendent à partir de l'établissement du poste de radio de langue française, CHFA, en 1949, jusqu'à la création de Francalta. Le parrainage par l'Association de multiples activités culturelles telles: la Cabane à Sucre, a de plus, beaucoup contribué à la vie culturelle de la province.

Ce sont le dévouement et l'engagement personnels d'un grand nombre de personnes qui font de l'Association canadienne-française de l'Alberta, un exemple dynamique de ce qui peut être accompli. Ceci constitue un modèle pour d'autres organismes semblables.

Je désire exprimer à tous les membres de l'ACFA nos meilleurs voeux de succès continu pour l'avenir.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de mes souhaits les plus sincères.

Horst A. Schmid
Ministre de la Culture
de l'Alberta

M. le Rédacteur,

L'immensité du territoire canadien nous sépare mais nous sommes fiers d'avoir en commun avec vous l'esprit de persévérance et d'épanouissement de la francophonie canadienne. A l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, nous vous félicitons et vous souhaitons meilleurs voeux de vos confrères de Terre-Neuve et du Labrador.

Peter J. Heffernan,
Président de la F.F.T.N.L.

M. le Rédacteur,

Au nom du conseil municipal de la Municipalité de Smoky River No. 130, aussi à titre de maire et de francophone, il me fait un très grand plaisir de féliciter l'ACFA à l'occasion de son cinquantième anniversaire. Nous avons beaucoup apprécié les services rendus et les oeuvres accomplies par cette association dans le domaine culturel, scolaire, etc. Bravo et bon succès pour l'avenir!

Louis Sylvain,
Maire de la Municipalité
de Smoky River - No. 130

AVIS

Jeudi le 11 nov. étant jour férie, et l'éditeur devant s'absenter, le Franco du 17 nov. n'aura que 16 p.

Le Franco-Albertain

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta
et sans appartenance politique

Membre des Hebdos du Canada

DIRECTEUR ET REDACTEUR EN CHEF: Gaëtan Tremblay
Adjointe à la direction: Francine Gagné
Abonnements: Francine Gagné
Publicité: Gaëtan Tremblay
Mise-en-page: Danièle Petit
Composition: Lucie Gaulin
Imprimerie: Sun ColorPress Ltd.

ABONNEMENT:
$7.50 par année
$13.00 pour deux ans
Etats-Unis: $9.00 par année
Autres pays: $10.00 par année

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No 1881

10012 - 109e rue
EDMONTON, Alberta T5J 1M4

Tél.: 422-0388; 424-9388

Informations provinciales

Débat sur la constitution

par Roland Gaudet

La porte constitutionnelle des options albertaines a été fermée à double tour jeudi le 4 novembre 1976, à la clôture de la session législative. A la suite d'un long débat, ponctué d'une seule intervention contre la motion débatue, l'Assemblée Législative a lié le gouvernement à la position Lougheed sur la formule d'amendement à la constitution. La motion du premier ministre, devenue par un vote de 67 contre 1 voix, une directive formelle au gouvernement provincial, oblige désormais ce dernier à refuser toute formule d'amendement excluant un droit de vote entier aux 10 provinces. Il y a des nuances: on dit que sur certaines questions secondaires, un droit de véto par province ne serait pas requis. Cependant, pour tout changement impliquant la perte par une province d'une juridiction, d'un droit, un d'une propriété traditionnelle, l'Alberta refusera toute formule ne reconnaissant pas à la province visée le droit de dire "non". La seule façon pour un gouvernement albertain d'aller à l'encontre de cette directive serait de passer une contre-résolution à l'Assemblée Législative, ce qui ne risque pas de se produire à moins qu'un gouvernement néo-démocrate soit élu. Le premier ministre a bien défendu cette position, et le seul à s'y opposer fut le chef néo-démocrate, M. Grant Notley. On y reviendra plus tard. M. Lougheed a fait valoir le fait que la formule de Victoria, que préconisent les autres provinces, ne protège pas adéquatement les provinces. Et il a fourni un exemple qui constitue un argument à peu près irréfutable. Le voici: (Nous sommes en 1980. La pénurie de pétrole s'est évidemment aggravée. L'Ontario et le Québec, où la demande est la plus grande à cause de la population plus dense en souffrent particulièrement. L'Ontario propose à Ottawa que les réserves de pétrole de l'Alberta soient proclamées biens canadiens plutôt qu'Albertains, pour le plus grand bien du plus grand nombre. Ottawa le proclame et s'en remet à la formule de Victoria, dans l'hypothèse où cette formule ait été acceptée. Le Québec est d'accord. On fait appel aux provinces des maritimes, dont l'accord de deux de celles-ci s'impose. Terre-Neuve et le Nouveau Brunswick, qui ont tout à y gagner, sont d'accord. On passe à l'Ouest, où encore là, l'appui de deux provinces suffira. La Colombie Britannique et le Manitoba sont d'accord, et ces deux provinces contiennent la moitié ou plus de la population de l'Ouest. Le tour est joué. Il y a du pétrole canadien et des sables bitumineux canadiens, un Canada moins pauvre en pétrole, et l'Alberta réduite au néant d'avant l'ère du pétrole.) Ce raisonnement formulé, tout est dit pour M. Lougheed. Du côté de l'opposition, le chef créditiste, M. Bob Clark, endosse fermement la position du gouvernement. Il l'endosse si bien que dans son discours à ce sujet, la seule critique qu'il adresse au gouvernement c'est d'avoir, aussi récemment qu'en février dernier, appuyé la formule de Victoria. Il faut expliquer ici qu'en février, M. Lougheed envoyait un télégramme au premier ministre Trudeau, lui disant non seulement qu'il était d'accord sur le principe des deux votes de l'Ouest, mais que l'Alberta suggérait même d'enlever la stipulation que ces deux provinces devaient contenir 50 pour cent de la population de la région. Il faut conclure que le gouvernement n'y avait pas encore pensé, qu'il a d'abord été pris au dépourvu, et qu'il a failli être victime par inadvertance, réflexion faite. Passons au chef néo-démocrate. M. Grant Notley s'oppose à la position de l'Alberta et croit que personne ne la prendra au sérieux. Si bien qu'à son avis, la motion de M. Lougheed met un terme à tout espoir de trouver une formule d'amendement à la constitution. Mais le premier ministre rétorque aussitôt qu'une formule existe présentement... un vote pour chaque province... et que cette formule a été utilisée à au moins trois reprises dans le passé pour amender la constitution. M. Notley convient du danger évoqué par l'exemple fourni par M. Lougheed en ce qui a trait au pétrole albertain. Tout ce qu'il peut ajouter, c'est qu'il faut cesser d'être paranoiaque... que les autres provinces ne sont pas là pour jouer des sales tours à l'Alberta. Il explique que M. Lougheed veut miner la confédération canadienne, et la transformer en une structure du genre des nations-unies, où chaque province serait pratiquement autonome, vis-à-vis le fédéral. Mais la question est tranchée... le gouvernement est maintenant tenu, par décret de la législature, d'adhérer à la position Lougheed.

MANCHETTES DE LA SEMAINE

Mercredi le 3 novembre, le comité législatif des comptes publics a refusé au chef créditiste, M. Bob Clark, une enquête plus poussée sur les diverses activités de l'ancienne Agence d'Exportation de l'Alberta. Monsieur Clark voulait, à la lumière des événements nébuleux ressortant de l'enquête du vérificateur provincial dans l'affaire Lund, savoir si les manques de communication et les divergeances des pratiques administratives normales qu'on y a descellé, étaient également à l'origine des importantes pertes de l'Agence dans d'autres projets avortés. Le comité, largement dominé par des membres du gouvernement, a refusé la proposition.

* * *

Le gouvernement a décidé de sévir indirectement contre la pornographie. Il demandera aux concessionnaires de revues jugées pornographiques de refuser de vendre ce matériel aux mineurs, et d'exposer ces revues le plus discrètement possible. De plus, il a obtenu des 3 principaux distributeurs de ce matériel en Alberta, une liste de 100 revues osées, dont il demandera au fédéral de contrôler l'importation au Canada.

scène canadienne

ELECTION-RÉFÉRENDUM PROCÈS DU GOUVERNEMENT

De toute évidence, les libéraux tentent de faire en sorte que les élections générales du 15 novembre soient un autre référendum contre l'indépendance, tout comme en octobre 1973.

Mais le Parti québécois a résisté tant bien que mal au cours de cette première semaine, voulant d'abord faire le procès du gouvernement en place depuis six ans et demi et voulant s'imposer comme solution de rechange.

Il y a là une première différence avec l'automne 1973.

Un élément de taille a surgi pour alimenter le discours péquiste; les révélations voulant que le déficit budgétaire atteigne plus d'un milliard pour l'exercice en cours et que l'économie québécoise connaisse une année encore plus difficile en 1977.

En 1973, le PQ s'était mis la tête sur le billot en publiant son budget de l'An 1 d'après l'indépendance et en se lançant dans des débats tortueux sur les comptes nationaux. Cette fois, le gouvernement libéral est sur la sellette, sommé de préciser l'ampleur du déficit et prié d'expliquer comment il sera comblé, le printemps prochain.

MM. Jacques Parizeau, Rodrigue Tremblay, Luc-Normand Tellier, et autres économistes dont le PQ pullule, tiennent là un filon qu'ils se promettent bien d'exploiter à l'infini pendant trois grosses semaines.

La situation ne manque pas de piquant. Le premier ministre et chef du Parti libéral, qui aime parler chiffres et abhorre les discussions constitutionnelles et juridiques, tente d'imposer un thème constitutionnel et juridique. Les péquistes, dont le programme prévoit toujours l'indépendance du Québec, n'en soufflent mot et tentent d'amener M. Bourassa sur le terrain qui devrait être le sien; les finances publiques et l'état de l'économie.

En un mot, M. Bourassa veut théoriser sur le "Canada nouveau", le Parti québécois veut faire le procès du gouvernement. Pour l'instant, les boxeurs trépi-

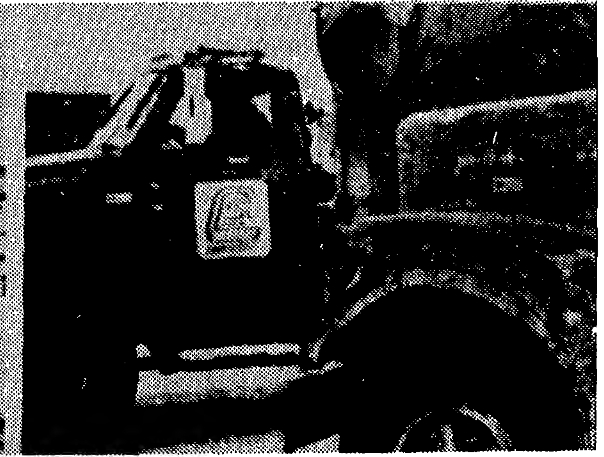
(suite page 18)

LE PARTI CREDIT SOCIAL A UN NOUVEAU CHEF

M. André Fortin, 32 ans, député du Crédit Social pour Lotbinière, Qué, a réussi à se faire élire Chef du Parti Crédit Social. Il a remporté la victoire sur M. René Matte. M. Fortin, enseignant de profession, est un fédéraliste convaincu qui a promis de visiter l'ouest du pays avant la fin de l'année en vue de consolider les assises du parti dans cette région du pays. La convention a donc ignoré les appels de M. Hattersley et de M. Cameron d'Alberta, pour un "débouché" du Crédit Social hors du bastion québécois.

Les experts de la banque Royale tracent un noir portrait de l'économie québécoise

par MICHEL NADEAU



Brazeau Transport et Air Brazeau ont décroché des contrats de $17 millions pour le transport de carburant sur les sites de construction de la Baie James. Mais l'avenir du nouveau "géant" québécois du camionnage se situe davantage au sud...

Alors que l'économie canadienne entre "*dans une phase de faible reprise*" le Québec connaîtra en 1977 une année difficile selon les prévisions de la Banque Royale.

Les experts de cette institution financière ont dévoilé devant un groupe de journalistes des principaux quotidiens du Canada leurs prévisions pour l'an prochain.

Si pour l'ensemble du pays, la Banque Royale affiche un optimisme très mitigé, elle ne peut cacher une certaine inquiétude quant aux résultats de l'économie québécoise en 1976 et 1977.

Le chômage au Québec en 1977 se maintiendra à un taux supérieur à 8 pour cent. Au Canada, il atteindra 7.3 pour cent, un niveau record.

Pour la deuxième année consécutive, le taux de croissance des investissements fixes des entreprises québécoises sera inférieur à la moyenne canadienne. Supérieur à 20 pour cent entre 1972 et 1975 ce taux dégringole jusqu'à 5 pour cent cette année et se situerait à 8 pour cent en 1977.

Le secteur des investissements manufacturiers sera frappé par une baisse en 1976 et, "*Si tout va très bien au cours des prochains mois, cet indice pourrait au mieux redevenir positif*" affirme M. Jacques Garon, un économiste de la Banque.

La chute des dépenses en capital sera particulièrement marquée dans le domaine du commerce, de la finance et des services où la baisse devrait être de 12 pour cent en 1976.

(suite page 18)

ST-ALBERT

Mme B. Lucienne Brisson

Affaires municipales

Les St-Albertains sont maintenant au courant que le gouvernement provincial a donné une réponse affirmative à la demande faite par notre Conseil municipal que St-Albert soit désormais une cité ou ville. C'est ce qu'a annoncé M. Ernie Jamison tout dernièrement. Nous savons également que pour obtenir ce statut, un endroit doit avoir 10,000 de population. Or, à la fin de juin 1976, la population de St-Albert était de 24,000.

* * *

A l'occasion d'une assemblée du Conseil de Ville qui eût lieu, lundi le 18 octobre dernier, les membres ont décidé de se former en comités, pour les différents départements suivants: Parcs et Récréations: les conseillers Rod. Throndson et Gary Wetsch; Services sociaux: les conseillers Myrna Fyfe et Margaret Smith; Librairie: les conseillers Gary Wetsch et Myrna Fyfe; Edmonton Regional Planning Commission: Dick Plain, maire et Lukay; Développement: le conseiller Smith; Sturgeon River Board: les conseillers Throndson et Barry Breadner; Safety Committee: le conseiller Smith; Municipal Planning Commission: les conseillers Breadner, Lukay et Throndson; Sturgeon Foundation: les conseillers Smith et Breadner; Curling Club: les conseillers Wetsch et Throndson; Police Commission: le conseiller Wetsch; Health Unit: le conseiller Fyfe.

M. Don Merrell, coordinateur du carnaval d'hiver a demandé que ce carnaval ait lieu du 6 au 13 février 1977. Aurons-nous la fameuse "course de chiens" encore cette année?

BAL D'AUTOMNE

Les membres du "Cercle Francophone de St-Albert" sont très heureux de vous inviter à leur Bal d'automne qui aura lieu le 20 novembre à 8h.00 p.m., à la salle communautaire, avec l'orchestre "Lights Out". L'entrée est de $6.00 par personne. L'an dernier, notre Bal a été un vrai succès, nous voulons faire encore mieux cette année. Venez vous joindre à nous!

LE CERCLE FRANCOPHONE DE ST-ALBERT

Lundi le 1er novembre dernier eût lieu l'assemblée mensuelle du Cercle Francophone de St-Albert. Dix-huit personnes étaient présentes. M. Claude Cool a présidé la réunion, assisté de Mmes Lorette Lafrance et Lucienne Brisson, respectivement trésorière et secrétaire. Les 2 vice-présidentes, soient Mmes Thérèse Regimbald et Louise Zuk, étaient également présentes.

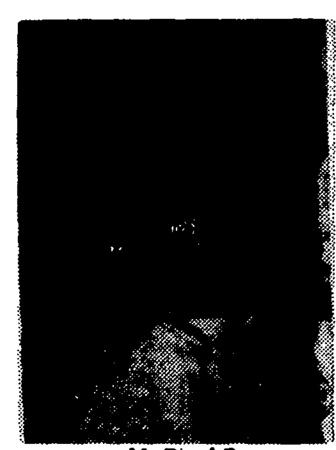
Après un mot de bienvenue de notre président, Mme Lorette Lafrance a donné le compte-rendu financier de la partie de cartes du 17 octobre dernier. Si nous avions fait cette partie de cartes pour faire de l'argent, nous ne serions pas très fiers de nous, mais voilà... le but culminant était de se rencontrer, pour se mieux connaître et de se réjouir ensemble, et sur ce point notre veillée a été un succès. Pour faire suite à ce rapport, une courte discussion sur le "changement de nom" de notre groupe s'est avérée profitable, puisque dorénavant il s'appelera, comme le titre ci-haut vous le fait remarquer: "Le Cercle Francophone de St-Albert". Ce nom fut proposé entre 5 ou 6 autres à une assemblée antérieure. Nos cartes de membres cependant, resteront les mêmes jusqu'à l'épuisement de celles-ci.

Désirant qu'au moins 2 de nos membres posent leur candidature aux élections du Conseil Régional de l'ACFA du 5 décembre prochain, Mme Corinne Sullivan a proposé M. Victor Douziech, secondée par Mme F. Lefebvre. La proposition fut acceptée à l'unanimité. Mme Brisson a ensuite proposé Mme Corinne Sullivan, secondée par Mme Louise Zuk. Accepté à l'unanimité.

Le travail des volontaires pour l'organisation du "Bal d'automne" du 20 novembre prochain, a alors été distribué.

En terminant, notre président a vraiment insisté pour que tous ceux qui le peuvent se rendent au Congrès de l'ACFA qui a eu lieu en fin de semaine.

À VOTRE SERVICE!!!



M. René Parenteau

M. Marcel Noel

Nous sommes très heureux de vous présenter deux hommes d'affaires canadiens-français, dans les personnes de MM. René Parenteau et Marcel Noël.

René est né à St-Paul, Alberta. Il est âgé de 42 ans, marié et père de deux enfants. Il habite à St-Albert depuis une quinzaine d'années et est mécanicien licencié depuis environ dix-sept ans.

Marcel Noël, est également né à St-Paul, Alberta. Il est âgé de 22 ans, marié et père de deux enfants lui aussi. Marcel pratique son métier de mécanicien depuis environ quatre ans. En novembre il ira pour la deuxième année consécutive, faire un séjour de huit semaines à NAIT, dans le but d'obtenir sa licence dans deux ans.

Nos deux hommes travaillaient auparavant à la station "Gulf", située au coin de l'avenue Mission. Depuis six mois, ils ont loué une autre station "Gulf", située sur la St-Albert Trail, opérant sous le titre d'affaire de *"René's Auto Repair. (Gulf).*

Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans leur nouvelle entreprise et ne manquez pas de venir les encourager.

ECOLES

En réponse à une lettre de l'école catholique de St-Albert, district No.3, M. Robert Byron, administrateur de la Ville, a répondu dans l'affirmatif, pour ce qui a trait à la construction de la future arène - ce qui veut dire que cette dernière sera vraisemblablement construite sur le "Hebert Road". On se souvient des échanges d'opinions plus ou moins agréables de part et d'autre sur ce sujet. Les autorités municipales avaient d'abord conçu l'idée de construire celle-ci dans les environs de l'école.



Partie de cartes

Notre partie de cartes du 17 octobre dernier, a connu encore cette fois, une amélioration quant au point de vue de l'assistance.

Mme Emile Maisonneuve a gagné le 1er prix pour les femmes; M. Emile Maisonneuve, le 1er prix pour les hommes. Le prix de consolation fut gagné par Mme Louise Zuk (pour les femmes) et M. J. Marc Boucher (pour les hommes). M. Rémi Bissonnette s'est mérité le prix d'entrée.

Le Club Social Français, commanditaire de cette soirée, tient à remercier chaudement les deux organisatrices: Mme Lucie Bissonnette et Aline Boucher. A la fin de la soirée, un délicieux goûter préparé par celles-ci, fut servi à l'assistance.

BAZARD ANNUEL

Les auxiliaires du Foyer Youville remercient très sincèrement tous ceux qui se sont rendus à l'endroit cité plus haut, dimanche le 31 octobre dernier. C'était en effet, le jour du Bazar annuel et donc ... jour de fête. Même la température s'était mise de la partie puisque c'était une journée idéale.

L'auditorium du Foyer débordait d'activités. Très nombreuses sont les personnes qui ont eu la chance d'admirer d'abord le fameux couvre-pieds crocheté par Sr Bonin (autrefois, une résidente du foyer), ainsi que tous les travaux manuels fabriqués par des volontaires. Colleen Gallagher, âgée de 14 ans, a été la gagnante du fameux couvre-pieds, déjà évalué à $1,000.00. La poupée "Raggedy Ann de 33" fut gagnée par Mme A. Grosco. Mme Rutledge s'est sans doute sucré le bec, avec la grosse boîte de chocolats "Tortues". N'oublions pas ce cher M. Dubuc qui faisait votre portrait sur place. Il a été très populaire. Pendant tout ce va-et-vient, un thé fut servi.

Peut-être que dans les coulisses on a déjà commencé à préparer le bazar de l'an prochain. Qui sait?

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

SPÉCIAL ÉNERGIE

par Christiane Spénard

Première partie: Les épousailles de l'électronique et des éoliennes

L'utilisation de l'énergie mécanique et cinétique (mouvement) du vent, n'est pas nouvelle; il y a quelques siècles, on mettait des voiles sur les bateaux. Puis on construisit des moulins à vent; et enfin, le vol à voile (planeurs) permit de se passer de carburant.

Aujourd'hui, à l'époque où la crise de l'énergie devient une réalité et risque peut-être de dépasser la fiction, ces applications sont beaucoup trop restreintes. Le pétrole coûte cher, même si nous n'en manquons pas en Alberta, et son exploitation n'est pas sans danger pour l'écologie. L'alternative envisagée officiellement reste la centrale atomique, dont les implications sont encore plus menaçantes.

Mais il n'y a pas que les "milieux officiels". Le pétrole est peut-être indispensable à la vie dans la société post-industrielle que nous connaissons, mais certainement pas à la vie tout court. C'est du soleil dont dépend la vie, et ce dernier fournit bien plus d'énergie que nous pouvons en capter et en consommer.

La conversion de l'énergie solaire en électricité, par le biais de cellules photo-électriques ou d'une machine thermique, est une réalité. Mais la nature met au service de l'homme une "machine thermique" toute installée. C'est l'atmosphère, dans laquelle l'énergie thermique dispensée par le soleil est transformée, par l'alternance chaud-froid, en énergie mécanique: le vent.

Les avantages de l'utilisation du vent pour la fabrication d'électricité sont: pollution nulle, aucun risque d'épuisement, aucun investissement nécessaire après l'installation du matériel. Mais les inconvénients étaient sérieux avant que l'électronique ne s'en mêle; l'irrégularité de l'approvisionnement, la dispersion des zones favorables et les difficultés de stockage.

Le vent n'est pas une force constante et régulière; c'est pour cette raison que l'on recommande aux intéressés de rechercher l'emplacement idéal pour l'éolienne, avant d'investir. De plus, il existe deux sortes d'hélices; les hélices verticales et les hélices horizontales; plus répandues, ces dernières doivent cependant être orientables pour suivre le sens du vent. Un soin très attentif doit aussi être apporté au choix du matériau dont est fabriqué l'hélice. Car l'action irrégulière du vent, ainsi que les poussières qu'il transporte toujours, provoquent l'usure des pièces.

Une fois l'appareil solidement mis en place, il s'agit d'assurer la transformation de l'énergie mécanique en énergie électrique. Le plus simple serait de relier l'hélice directement à une génératrice (courant continu). Mais il semble que le rendement n'est pas suffisant. Il faut donc placer un train d'engrenage multiplicateur entre les deux. Et le tout a été baptisé "aérogénérateur".

De nombreuses sociétés françaises exploitent le principe avec grand succès. Si l'on veut faire un usage individuel de l'aérogénérateur, il faut cependant le brancher sur le réseau électrique normal. Ainsi, lorsque l'aérogénérateur produit un surplus, le réseau municipal sert d'accumulateur et lorsque l'appareil ne suffit pas aux besoins domestiques, le réseau supplée l'énergie manquante. A la fin du mois, c'est comme si on n'avait pas employé d'électricité du tout.

Mais pour que cet échange soit possible, il est nécessaire d'utiliser un "commutateur synchrone", inventé par Hans Meyer. En effet, le courant continu fourni par l'aérogénérateur ne fait pas bon ménage avec le courant alternatif du réseau. C'est donc cet appareil qui réalise le couplage indispensable, en inversant la porarité du courant continu, en accord avec la période du courant alternatif.

Voilà donc une source d'énergie "démocratique" à la portée de tous, individus, communautés et municipalités; une source d'énergie propre, apprêtée à la technologie de l'an 2,000.

La semaine prochaine: Deuxième partie: "On emprunte aux plantes le brevet de fabrication de l'hydrogène". Troisième partie: "Le moteur au méthanol ou un feu de bois sous votre capot? ".

(Informations tirées du numéro 707 de SCIENCE ET VIE, août 1976).

stage de formation

FRANCOPHONIE JEUNESSE DE L'ALBERTA organise une session de formation pour les jeunes. Ce stage de leadership durera deux jours, soit les **27 et 28 novembre** et sera tenu à Edmonton. Plusieurs jeunes, de tous les coins de la province, y participeront.

Le stage a deux buts: 1) faire réfléchir les jeunes sur l'avenir de la jeunesse francophone de la province et de Francophonie Jeunesse en particulier et 2) faire ressortir le potentiel de "leadership" qui existe chez ces jeunes.

Tout jeune, âgé de 15 à 25 ans, soit étudiant ou sur le marché du travail, intéressé à participer à ce stage est invité à contacter le bureau d'F.J.A. (8406 - 91e rue, Edmonton, Alberta), ou à téléphoner au président d'F.J.A., Denis Noel, en signalant le numéro suivant: **488-4496**. Les frais d'inscription au stage sont de $5.00; les dépenses de transport et d'hébergement sont payées par F.J.A.

RIVIÈRE-LA-PAIX

Échos du club Alouette

Le Club tenait son Bingo mensuel, jeudi le 28 octobre. Environ 45 personnes assistaient. Voici la liste des gagnants: Cécile Boisvert, Rosaire Nairon, Marguerite Chailler, Jos Langlois, Mme Dumont, Gertrude Nairon, Anna Desaulniers, Alma Nadeau, Aldéa Brulotte, Yvette Parker, Alphonse Bouliane, Aline Giraux, Jeanne Turcotte, Dora Chalifoux, Gabrielle Bruneau, Yvonne Johnson et Pauline Chalifoux.

Heureux anniversaire à Lilliane Bourgois et Marguerite Chailler qui célébraient leurs fêtes au cours du mois. A cette occasion, M. Lucien Dentinger et ses aides servirent un délicieux goûter. Nous remercions Lucien pour son généreux service durant tout le mois d'octobre.

Béatrice Bruneau

ASSOCIATION DES SCOUTS (REGION D'EDMONTON)

Une invitation est lancée à tous les gens de 18 ans et plus, pour une dégustation de vin et fromage qui aura lieu mardi le 23 novembre à 7h.30 à l'école J.H. Picard, à la salle 201.

Cette réunion se veut informative afin que les gens prennent connaissance du **Mouvement Scout en Alberta.**

BIENVENUE A TOUS!

NÉCROLOGIE

M. HERMÉNÉGILDE BROCHU

C'est à l'hôpital Général d'Edmonton que décédait, le 15 octobre dernier, M. Herménégilde Brochu, à l'âge de 58 ans.

Originaire du Québec, M. Brochu arrivait à Girouxville en 1927 et y demeurait depuis.

Il laisse pour pleurer sa perte cinq frères: Gérard, Georges, Magloire et Henri de Girouxville et Rosaire de Slave Lake; huit soeurs: Madeleine (Mme Prosper Hébert de Guy), Marie-Louise (Mme Mackell de Girouxville), Alphonsine (Mme Adrien L'Heureux de McLennan), Anna (Mme Labrie de Slave Lake), Thérèse (Mme Albert de Leduc), Cécile (Mme Chevrette de Prince Georges), Marguerite (Mme Gélinas du Québec) Olive (Mme Audy de Grande Prairie).

Le service funéraire, célébré par le Père Benoit Frigon, O.M.I., de McLennan et assisté du Père Gendre de Slave Lake, eut lieu le 20 octobre dernier en l'église Notre Dame de Lourde de Girouxville.

Les porteurs furent: André Labrie, Adrien L'Heureux, Claude Hébert, Michel Hébert, Donat Hébert et Robert Forcier. Prosper Hébert était le porteur de croix.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Girouxville et les arrangements funéraires furent par *"The Chapel of Memories"* de Peace River.

A la famille éprouvée, nous désirons offrir nos plus sincères condoléances.

* * *

La famille Brochu désire remercier tous ceux et celles qui ont témoigné leurs sympathies, de quelques façons que ce soient, à l'occasion de leur deuil.

Quand je pense tout seul...

UN MISSIONNAIRE À L'OEUVRE

Tout récemment j'ai eu le plaisir de faire un voyage en l'agréable compagnie du Père Joseph Forget. Nous nous sommes rendus à Cadotte Lake, petite mission d'Indiens Cris, à une cinquantaine de milles à l'est de Peace River, bien loin de toute circulation. La route est terminée depuis environ un an seulement. Nous savons que nous sommes arrivés car il n'y a plus de chemin, et sur le côté de la route il y a une maison. Nous apprenons qu'en prenant un sentier qui tourne à gauche nous déboucherons bientôt sur l'église, et à côté est la maison du Père.

Il s'agit du Père Virgilio Baratto, italien d'origine, missionnaire au Nord de l'Alberta depuis plus de 25 ans. Il nous accueille chaleureusement. Nous découvrons le Père Clément Desrochers, de Girouxville, près du poêle, en train de préparer le dîner. C'est une bien joyeuse rencontre.

Peu à peu nous apprenons à connaître le confrère Virgilio sous un nouveau jour. Je ne le rencontre à l'ordinaire qu'à l'occasion de sessions ou retraites. De le retrouver dans son milieu c'est le découvrir à nouveau.

Arrivé au Canada de la belle Italie, le Père doit s'adapter au climat et au milieu. Il lui faut apprendre le français et l'anglais qu'il maîtrise très bien. Destiné à travailler parmi les Indiens, il étudie le cri pendant deux années. C'est très dur: "Chaque jour il me fallait faire acte de foi", avoue-t-il. Enfin, il possède assez la langue pour se débrouiller seul en mission. Mais au lieu d'aller chez les Cris, de graves circonstances sans doute, obligent les autorités à l'envoyer chez les Indiens Esclaves. Et tout est à recommencer avec une langue beaucoup plus difficile que le cri, et cela sans grammaire ni dictionnaire parce qu'ils n'existent pas. Après deux ans de travail ardu il peut commencer le travail chez les Esclaves. Mais un instant: d'autres circonstances veulent qu'il soit impérieux qu'il retourne chez les Cris, même s'il a presque tout oublié son cri... Il accepte et part.

Travail difficile sûrement, avec peu de consolation, et beaucoup de solitude. Les gens ne viennent pas beaucoup à l'église, ils sont victimes de l'alcool. Mais peu importe, le Père s'accomode à eux, à leur rythme de vie, à leur rythme de prière aussi. Il est clair que pour lui, la foi, l'espérance et la charité ne peuvent pas être des mots vides.

Il a le souci des siens. Excellent chasseur, il est toujours heureux de partager avec eux le fruit de sa chasse. Il aime aussi faire la pêche. Le lac Cadotte cependant est peu profond, six pieds peut-être, et pour cette raison, le poisson ne peut pas survivre l'hiver. C'est un grand marais de trois milles de diamètre plutôt qu'un lac. Une petite rivière le traverse. Dans l'esprit du missionnaire surgit un projet. Si on faisait un barrage au bas du lac où la rivière descend, le niveau du lac pourrait monter en conséquence. Il donne suite au projet en rencontrant les Ministres du gouvernement provincial. Il croit que c'est possible de faire quelque chose de rudimentaire avec $5000.00. Les autorités trouvent le projet à leur goût. Ils y investissent $125,000.00. Un excellent barrage en acier est construit. Le niveau du lac monte de quatre pieds, et depuis le poisson foisonne hiver comme été. C'est avec un grand sourire qu'il nous dit que souvent l'hiver il voit ses gens venir faire la pêche sur le lac.

Le Père Virgilio Baratto, homme modeste et discret, mu par une foi profonde, comme tant d'autres missionnaires avant lui, est l'auteur de gestes héroïques nombreux ni connus ni remarqués. Il me pardonnera, je l'espère, mes indiscrétions à son égard...

Jacques JOHNSON, O.M.I.

anniversaires

Meilleurs voeux aux membres suivant de la Sécurité Familiale

VENDREDI, le 12 novembre

M. Alonzo BOUCHER, Jean Côté
M. Emile DUPUIS, Falher
M. Ernest NICOLET, Falher
Soeur Jeanne R. WILFORT, Edmonton

SAMEDI, le 13 novembre

Me Hervé DUROCHER, Edmonton
M. Emile DOUCET, Girouxville
M. Claude FORTIER, Falher
M. Maurice P. GAUTHIER, Girouxville
M. Gérard R. GRAVEL, St-Isidore
M. Albert JOHNSON

DIMANCHE, le 14 novembre

Mme Pierrette BOUCHER, Jean-Côté
Mlle Yolande LABBE, Ottawa
M. Gérard B. SABOURIN, Edmonton
M. Raymond TREMBLAY, Legal

LUNDI, le 15 novembre

M. Grégoire GAGNON, Edmonton
M. Pierre GARIEPY, Edmonton
M. Jean-Paul GAUTHIER, Plamondon
M. James LAVALLEE, St-Paul
M. Lucien LORIEAU, Edmonton
M. Roger PLANTE, St-Paul
M. Lucien TURCOTTE, Jean-Côté

MARDI, le 16 novembre

M. Rosaire BASTIEN, Guy
Soeur Elsie HEWKO, Trochu
M. Robert LACOMBE, Fort Kent

MERCREDI, le 17 novembre

M. Léo L. BEAUDOIN, Edmonton
Mme Marie-B. BEAUPRE, Donnelly
M. André CROTEAU, Bonnyville
Rév. F. ROBERT, Grouard
Soeur Marie KNIEVEL, Tisdale
M. Paul-Emile MAISONNEUVE, McLennan

JEUDI, le 18 novembre

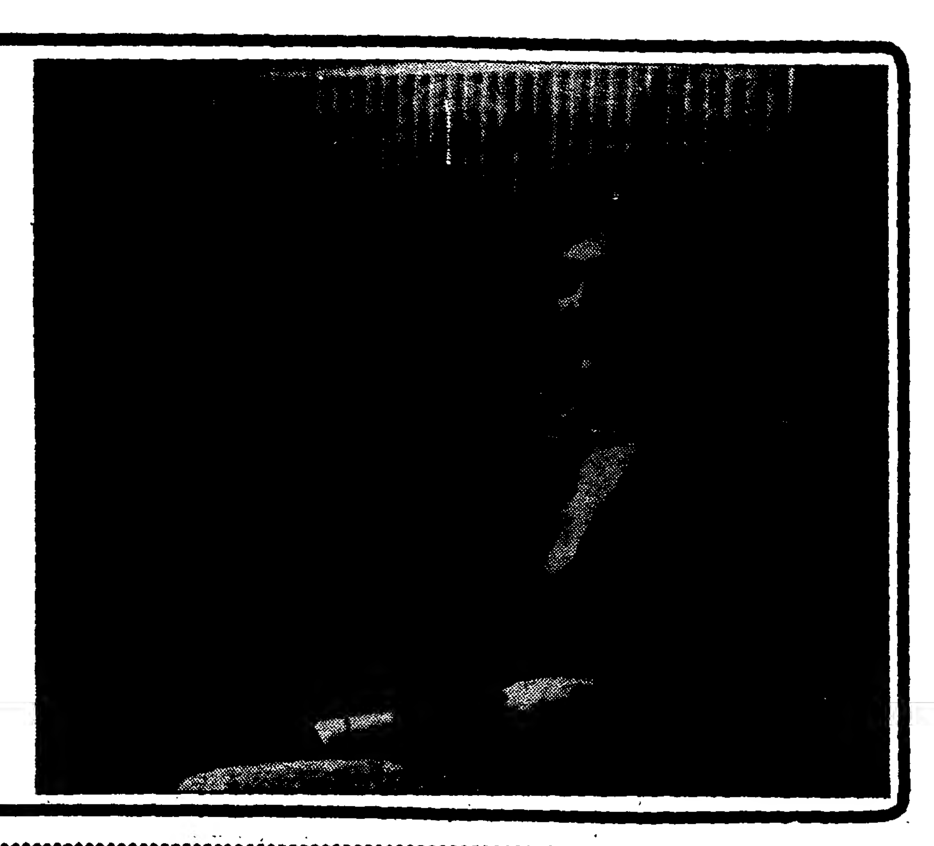
M. Jean BERUBE, High Level
M. Robert E. DESPINS, Guy
M. Robert A. GRAVELLE, St-Albert
M. Rémi LIRETTE, Cold Lake
M. Wilfrid PROVENCAL, Westlock

VISAGES
à CBXFT

Vous regardez VISAGES !

Et bien, vous pouvez aussi nous mettre au courant de ce que vous faites et de ce qui vous intéresse. A la fin de chaque mois, à l'émission VISAGES, nous aurons une pige parmi toutes les lettres reçues et le gagnant ou la gagnante, aura le choix entre des billets pour divers spectacles ou un abonnement à la revue "ACTUALITES". Adressez vos lettres à:

EMISSION VISAGES
C.P. 555,
Edmonton, Alberta



Ce soir en Alberta

Cinq jours par semaine, à 18 heures 30, "Ce soir en Alberta" vous apporte l'information locale que vous attendez.

Tout y est: nouvelles, interviews, reportages, sports, météo.

L'équipe de CBXFT compte sur vous pour faire de "Ce soir en Alberta", une émission pour vous.

Dites-nous ce que vous faites; dites-nous ce qui vous intéresse. "Ce soir en Alberta" le diffusera aux quatre coins de la province. La salle des nouvelles de CBXFT attend vos suggestions et commentaires.

Avis Public

Ottawa, le 4 novembre 1976

Etant donné le renvoi à une date ultérieure de l'audience publique qui devait avoir lieu à Vancouver (Colombie-Britannique) le 8 novembre prochain, les articles suivants inscrits à l'ordre du jour de cette audience, seront examinés lors de l'audience publique débutant le 16 novembre au Centre de conférences du gouvernement, 2, rue Rideau, Ottawa (Ontario).

CALGARY TELEVISION LIMITED, 955 SUD-OUEST, CHEMIN RIDEAU, CALGARY (ALBERTA)

Calgary (Alberta) - 761028000

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau de télévision de langue anglaise se composant de CFAC-TV Calgary (Alberta) et 6 retransmetteurs, CJOC-TV Lethbridge (Alberta) et 6 retransmetteurs, CKND-TV Winnipeg (Manitoba) et CITV-TV Edmonton (Alberta) afin de diffuser pendant la saison 1976-77, 12 parties de hockey disputées à domicile des Cowboys de Calgary.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

955, chemin Rideau
Calgary (Alberta)

603, chemin St-Mary
Winnipeg (Manitoba)

5325-104e rue
Edmonton (Alberta)

Le studio de CJOC-TV
28e rue nord
Lethbridge (Alberta)

CANWEST BROADCASTING LTD., 603, CHEMIN ST-MARY, WINNIPEG (MANITOBA).

Winnipeg (Manitoba) - 761030600

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau de télévision de langue anglaise se composant de CKND-TV Winnipeg (Manitoba), CFAC-TV Calgary (Alberta) et 6 retransmetteurs et CJOC-TV Lethbridge (Alberta) et 6 retransmetteurs et CITV-TV Edmonton (Alberta) afin de diffuser pendant la saison 1976-77, 12 parties de hockey disputées à domicile des Jets de Winnipeg.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

603, chemin St-Mary
Winnipeg (Manitoba)

955, chemin Rideau
Calgary (Alberta)

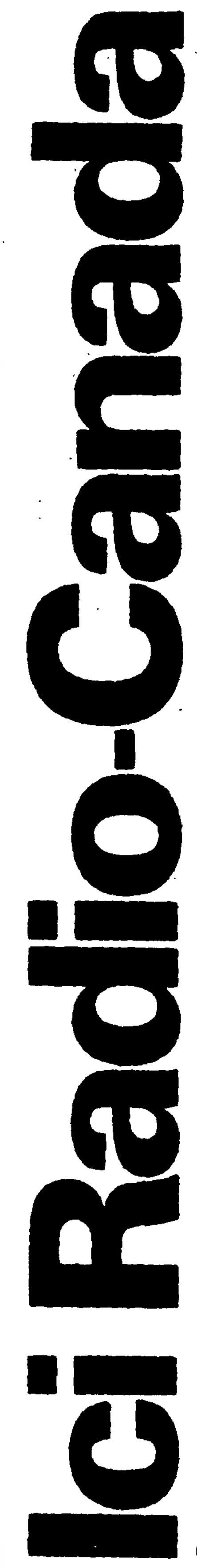
5325-104e rue
Edmonton (Alberta)

Le studio de CJOC-TV
28e rue Nord
Lethbridge (Alberta)

Guy Lefebvre
Secrétaire général



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Bernard Derome, «le Choix du Québec» et la Campagne électorale
(pages 7, 8, 9)

Aux Beaux Dimanches Trois Compositeurs canadiens

Les Coqueluches fêtent Paul Berval

Trois Compositeurs canadiens
le 14, 21 h 30

La CAPAC fête ses 50 ans

Dans le cadre des **Beaux Dimanches**, le 14 novembre à 21 h 30, Radio-Canada présente une émission spéciale intitulée **Trois Compositeurs canadiens.** Ce concert télévisé, produit en collaboration avec la CAPAC, souligne le 50ième anniversaire de fondation de cet organisme. Le programme comprend: de John Weinzweig, le *Concerto pour harpe et orchestre de chambre*, interprété par Dorothy Weldon-Masella sous la direction de Victor Feldbrill; de Clermont Pépin, le *Quatuor no 2* (Variations), exécuté par le Quatuor Orford; de Micheline Coulombe-Saint-Marcoux, *Ishuma*, pour voix, trombone, violon, contrebasse, synthétiseur, 3 percussions, ondes Martenot et orgue «Hammond», interprété par Marthe Forget, soprano, et l'ensemble de la Société de musique contemporaine du Québec, sous la direction de Serge Garant.

Les auteurs présenteront euxmêmes leurs oeuvres lors de ce concert de musique contemporaine réalisé par Jacqueline Léveillée.

John Weinzweig commence à jouer un rôle important sur la scène musicale canadienne au début des années 40. Il se signale alors surtout comme chef d'orchestre. En 1951, il fonde la Ligue canadienne des compositeurs dont il devient le premier président. L'évolution de la musique actuelle est une des choses qui lui tiennent le plus à coeur. Weinzweig croit que le compositeur contemporain doit produire une oeuvre qui soit le reflet du passé et du présent, du temps et de l'espace. «Un compositeur, disait-il, ne crée pas par inflammation spontanée. Il est influencé par son environnement et par ses contacts quotidiens. Si l'artiste s'aliène vis-à-vis ces choses, il s'expose à travailler dans le vide...»

C'est la Commission du Centenaire du Canada qui a commandé ce concerto à John Weinzweig. Ecrire une oeuvre sérielle pour un instrument aussi diatonique que la harpe, voilà un défi à relever, tant dans l'écriture que dans l'exécution. Grâce à la collaboration de la harpiste torontoise Judy Lomar, Weinzweig développe une technique et des sonorités nouvelles. Commencé à l'automne 1966, le *Concerto pour harpe et orchestre de chambre* est entendu pour la première fois le 30 avril 1967 à Toronto. Depuis, ce Concerto a franchi nos frontière et les auditoires de Paris, de Rome et de New York l'ont applaudi.

Clermont Pépin est depuis longtemps une des personnalités dominantes du monde musical canadien. En 1937, à l'âge de 11 ans, il remportait déjà un prix dec omposition de la CAPAC et Wilfrid Pelletier l'avait présenté comme compositeur et chef d'orchestre au jeune public des Matinées de l'OSM. Sa formation musicale au Canada et aux Etats-Unis est ponctuée de nombreux prix et bourses. En 1967, Clermont Pépin devient le directeur du Conservatoire de musique de la Province de Québec à Montréal. Depuis 1973, il est conseiller-cadre au ministère des Affaires culturelles.

Le *Quatuor no 2* remonte aux années 1955-1957. Commencée à Paris, cette oeuvre est constituée d'une suite de variations sur un thème d'accords issus d'une série de douze demi-tons. «Cette musique dans son ensemble, écrivait un critique montréalais au sujet du *Quatuor*, est virile et souvent d'un grand effet dramatique.» En fait, c'était la première fois que Clermont Pépin utilisait la technique sérielle rigoureuse. Ce quatuor a sa petite histoire. Quelques temps après sa première exécution, soit en 1957, les partitions disparurent mystérieusement. Ce n'est que huit ans après, grâce au hasard qui a guidé Taras Gabora, que les parties séparées sont retrouvées. Clermont Pépin refait la partition générale et le *Quatuor no 2* ressuscite. Depuis 1965, il a été interprété à maintes reprises par plusieurs instrumentistes.

Micheline Coulombe-Saint-Marcoux remporte en 1967, le premier prix au Conservatoire de musique de Montréal et le Prix d'Europe en composition. De 1968 à 1971, elle travaille au sein du groupe de recherches musicales de l'ORTF à Paris.

Ishuma, une commande de la Société de musique contemporaine du Québec, a été créée le 21 mars 1974, sous la direction de Serge Garant. *Ishuma* signifie en esquimau «faculté de penser, intelligence». Cette oeuvre illustre le thème de la métamorphose. L'intelligence, *Ishuma*, est évidemment le facteur de toute évolution, de tout changement. Ce morceau est constitué d'une suite de phases d'une densité sans cesse croissante. Ces phases, comme la pulsation d'un coeur, comme une vague, comportent une période de «concentration» qui se détend une fois la métamorphose accomplie. Micheline Coulombe-Saint-Marcoux a composé son texte à partir du dictionnaire esquimau de Lucien Schneider et de poèmes du recueil *Eclats de la pierre noire d'où rejaillit ma vie* de Paul Chamberland. Le compositeur nous explique le rôle de la parole dans son oeuvre: «Les mots esquimaux, très riches du point de vue sémantique et phonétique, s'incorporent au texte, le colorent, déterminent une technique spécifique d'écriture et prolongent symboliquement le thème de la métamorphose du déroulement général d'*Ishuma*.»

Combien de fois avons-nous lu, juxtaposées au titre d'une chanson ou d'une oeuvre, les cinq lettres du mot CAPAC, sans vraiment savoir ce qu'elles représentent. Traduites en français ces initiales signifient l'Association des compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada. Cette société d'auteurs s'est donné comme fonction principale d'administrer collectivement au nom des créateurs qu'elle groupe certaines parties pécuniaires de leurs droits d'auteur. CAPAC administre non seulement les créations canadiennes mais aussi les oeuvres des compositeurs étrangers interprétées au Canada. Ses associés d'outre-frontière lui rendent la pareille pour la musique canadienne exécutée sur leur territoire. C'est donc en vertu de ce principe de représentation réciproque que la société française SACEM, par exemple, perçoit au nom de la CAPAC l'argent relatif aux exécutions d'oeuvres canadiennes en France. Mais le rôle de la CAPAC dépasse ce niveau purement administratif. Elle voit particulièrement à la sauvegarde et à la promotion des droits et des privilèges de ses auteurs, compositeurs et éditeurs. Elle s'occupe activement de favoriser la création musicale à tous les niveaux au Canada. L'émission **Trois compositeurs canadiens** est une des nombreuses manifestations produites par la CAPAC.

Philippe Leduc

John Weinzweig



Clermont Pépin



M. Coulombe-Saint-Marcoux



11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: mini-serre, avec Jacques Garant. — Arrangement floral: conservation des fleurs, avec Marguerite Du Coffre.

11h30 LE COMTE YOSTER A BIEN L'HONNEUR ●
Feuilleton réalisé par Michael Braun, avec Lukas Ammann et Wolfgang Holz. «John et Co.». Un consul est assassiné à Genève. Son fils est soupçonné. Le comte Yoster va tenter de trouver le véritable coupable.

12h00 SKIPPY
«Joyeux anniversaire».

12h30 LES COQUELUCHES
Invité: Guy Trépanier. Réal.: Lise Chayer.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Thème: «Les Chagrins d'amour». Comment vit-on un chagrin d'amour et comment en guérit-on? Tel sera le thème de cet échange entre nos invités qui ont vécu cette souffrance et qui sont prêts à communiquer à d'autres les difficultés et les richesses de leur expérience. Table ronde animée par Colette Beauchamp, avec une femme de 25 ans, mère de famille, et un homme de 40 ans. Réal.: Fernand Choquette.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Le lieu de rencontre des personnes âgées. Invités: le groupe «La Joie de vivre» de Sherbrooke dont la présidente est Mme Jeannette Michaud; M. J. Dumont, responsable de la Marche du Tiers monde et ex-peintre en bâtiment; M. Gobeil, inventeur d'une chaise-canne et ancien forgeron; Mme Castonguay, violoneuse; Mme Marchand nous donne une démonstration de tricot, et Mme Métivier aborde le problème des soins à domicile. Animateur: Pierre Paquette. Recherches: Gilles Proulx, Monique Lalande, Daniel Simard et Lucie Lépine. Direction musicale: Cyrille Beaulieu. Réal.: Jean Letarte, André Simard et Gilles Derome.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Textes: Pierre Guénette. Avec Yvon Bouchard, Robert Duparc, Mireille Daoust, Hélène Loiselle, Gérard Poirier, Denise Daudelin, Marielle Bernard et Richard Aniquette. Musique: Marie Bernard. Réal.: Claude Poulin. Afin de rendre service aux fleuristes de St-Odilon, Sadhô prend soin de plantes vertes chétives.

17h00 SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE
«Le Hors-bord». Jess échange son vieux tacot pour un hors-bord.

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Voyages», avec Normand Cazelais, géographe. «Spectacles», avec Francine Grimaldi.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 DANIEL BOONE
«Le Menuisier entêté».

20h00 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois, en collaboration avec Raymond Plante. En vedette: France Castel, Anouk Simard, Luc Durand, Roger Lebel, Michel Forget, Michel Dumont et Huguette Uguay. Le petit voyage que Geneviève et Vincent devaient faire est annulé. Geneviève est déprimée. Tout le monde pense qu'elle a un grave problème. Réal.: Maurice Falardeau.

20h30 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette LeRoyer.

21h00 HORS SÉRIE
Michel Strogoff. D'après l'oeuvre de Jules Verne. **(6e de 7).** Aveugle et prisonnier dans le camp de Féofar, Strogoff a perdu tout espoir. Nadia garde confiance.

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
«L'enfant et la consommation». Animateur: Simon Durivage. Documentaliste: Marie Lemieux. Recherches: Suzanne Clermont. Réal.: Karl Parent.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 REFLET D'UN PAYS
Une sélection de **Réseau-soleil**. D'Ottawa. «La Solitude». Témoignages de personnes ayant vécu différents aspects de la solitude: Louise Leclerc, Gisèle Parisien, François Durand, Denis Léveillée, Jean-Paul Leroux, Halia Remigio, Marielle Blanchard, Alain Letendre et Jean-Lou. Animatrice: Raymonde Provencher. Réal.: Maryse Bourdeau.

24h05 CINÉMA ●
Le Carrosse d'or. Comédie réalisée par Jean Renoir, avec Anna Magnani, Duncan Lamont, R. Rioli et O. Spadaro. Dans un petit royaume imaginaire de l'Amérique du Sud, arrive une troupe de comédiens. Une jeune comédienne est suivie par un amoureux fidèle attaché à ses pas. (Fr. 52).

JEUDI
18 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Quel désordre».

9h30 LES ORALIENS
«La Fête de la citrouille».

9h45 EN MOUVEMENT
«Jambes». Le dos et l'activité physique. Participation de Chantal.

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. «Le Son «F»: les folies de la fête à Francine».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Michel Rivard, Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Paule Tardif et Jacqueline Barrette. «Brindille en chaloupe», «La Voiturette», «Les Astronautes», «Boulier et Babiole: combien de comptines?» et «L'Ecole de chant».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
Horticulture, avec Paul Pouliot. Bricolage, avec Jacline Gratton. Graphoanalyse, avec Marguerite Paquet.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine de base: cuisson de la volaille, avec Monique Chevrier. — Savoir-vivre: comment dresser une table, avec Marguerite Du Coffre.

11h30 LE COMPORTEMENT ANIMAL
«Le Rhinocéros monocorde de l'Inde». A la recherche du rhinocéros monocorde au Bengla Desh, dans les forêts de Dakka à l'embouchure du Gange.

12h00 PRINCE NOIR
Avec William Lucas, Judi Bowker, Roderick Shaw, Charlotte Mitchell et Alistair John McKenzie. «La Dette».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Renée Claude, Lise Massé et Claude Corbeil. Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Initiation à l'économique» (3e). La production et les travailleurs: les salaires, les syndicats, la corporation et le chômage. Invité: le professeur Rodrigue Tremblay, économiste à l'Université de Montréal. Rech. et entrevue: Nicole Laurier. Réal.: Fernand Ippersiel.

14h30 CINÉMA
Opération opium. Drame réalisé par Terence Young, avec Trevor Howard, E. G. Marshall et Angie Dickinson. Deux agents cherchent à découvrir les rouages d'un important trafic d'opium. Un officier de police de l'Iran parvient à introduire des éléments radioactifs dans un chargement d'opium brut acheté par les trafiquants. Armés de compteurs Geiger, les deux agents remontent ensuite la filière jusqu'au chef du réseau (USA 65).

16h00 BOBINO

16h30 LE GUTENBERG
Avec Claude Gai, Louisette Dussault, Monique Mercure, Gilles Renaud, Jacques Lavallée, Gilbert Sicotte, Claude Préfontaine, Rita Lafontaine et Gaston Lepage. Texte: Pierre Duceppe. Réal.: Hubert Blais. «Le Trèfle à quatre feuilles».

17h00 LES CORSAIRES
Aventures de Claude Barma. Avec Michel Le Royer, Jean Mauvais, Gabriel Gascon et Christian Delmas. «Le Trésor des Hollandais». Le capitaine Nicolas le Coursic rencontre un navire dirigé par deux femmes. Le bateau est mangé par les larves d'un insecte.

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Les Restaurants», avec Diane Richer. «Activités pour les jeunes», avec Paule Delorme.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 VISAGES

19h30 LES GRANDS FILMS
Mon nom est Personne. Western réalisé par Tonino Valerii, avec Henry Fonda, Terence Hill et Jean Martin. Un tireur renommé liquide ses affaires pour se retirer en Europe dans un coin tranquille. Un jeune aventurier et admirateur du tireur veut le convaincre d'accomplir une dernière action d'éclat (It.-fr.-all. 73).

22h00 MON PAYS, MES AMOURS
«Un rang de tabac». Documentaire réalisé par Serge Lavergne. Les différentes étapes qu'empruntent la feuille de tabac depuis sa cueillette jusqu'à son expédition dans l'industrie (Can.).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 BRIGADE SPÉCIALE
Policier réalisé par Douglas Camfield, avec George Sewell, Richard Leech et Roger Rowland. «24 heures sur 24». Malgré l'annonce officielle de la mort d'un bandit, Craven est convaincu du contraire. Pour le prouver, il surveille discrètement la demeure où repose la mère malade du suspect.

24h05 CINÉMA
Kapo. Drame réalisé par Gillo Pontecorvo, avec Didi Perego, Gianni Garko et Susan Strasberg. Une adolescente est déportée avec ses parents dans un camp d'extermination. Avec l'aide d'une détenue et d'un médecin, elle sauve sa vie en reniant son origine juive (Fr.-It. 60).

VENDREDI
19 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Mémo va chercher de l'aide».

9h30 LES ORALIENS
«Le Souper de Francolin».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». Participation de Denise T.-Ouellet.

10h00 CLAK
Avec Louise Portal, André Cartier, Jocelyne Goyette, Michelle Deslauriers, Jacqueline Barrette et Robert Toupin. Textes: Pierrette Beaudoin, Vanessa Solloz, Madeleine Bennett et Jacqueline Barrette. Réal.: Guy Comeau. «Lourd-léger».

10h15 LES CHIBOUKIS
Avec Marie-Louise Dion et Mario Desmarais. Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. «Les Chiboukis motorisés (1re de 2).

10h30 CONSEIL-EXPRESS
Les Services gouvernementaux fédéraux: «Le Statut de la femme», avec Mme Yvette Rousseau. Historique, structures, façons de procéder.

11h00 MON COIN DE PAYS, C'EST...
«L'Ontario». Groupes de francophones du sud de l'Ontario, la «province économiquement la plus développée au Canada». Prod.: le Conseil des ministres de l'Education du Canada et la Société Radio-Canada.

11h30 LES AVENTURES DE TOM SAWYER
D'après Mark Twain. Avec Roland Demongeot et Marc Di Napoli. Réal.: Wolfgang Liebeneimer. «Le Trésor de Joe l'Indien». Becky hors de danger, l'Indien et son complice morts, Tom et Huch sont reçus triomphalement dans le village.

12h00 TOUMAÏ
«La Corne d'abondance».

12h30 LES COQUELUCHES
Invitée: Diane Lockman. Réal.: Marcel Brisson.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Catherine Paysan, auteur, vient de publier un nouveau roman: «Pour le plaisir», aux éditions Denoël. Recherches et entrevue: Louise Gagnon. — Marie Lavigne, historienne, a donné une conférence à l'auditorium Maxwell Cummings au Musée des Beaux-Arts de Montréal, le 17 novembre dernier sur les Montréalaises au début du XXe siècle et sur quelques aspects de l'histoire de Montréal. Inv.: Marie Lavigne et une ouvrière de 89 ans. Entrevue: Louise Arcand. Recherches: Andrée Thibault. Réal.: Yvette Pard.

14h30 CINÉMA ●
Charlie Chaplin: les Lumières de la ville. Comédie écrite, réalisée et interprétée par Charlie Chaplin, avec Virginia Cherrill, Florence Lee et Allan Garcia. Un chômeur s'apitoie sur le sort d'une fleuriste aveugle. Il oublie sa propre misère pour aider la jeune fille (USA 30).

16h00 BOBINO

16h30 PICOLO
«Le Pantalon moustique».

17h00 MADAME ET SON FANTÔME
«Le Méli-mélo dramatique».

17h30 L'HEURE DE POINTE
«Météo-week-end», avec Alcide Ouellet. «Spectacles», avec Reine Malo. «Cinéma», avec Suzanne Lévesque.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 LES PIERRAFEU
«Le plus beau bébé de St-Granit». Un concours du plus bel enfant met en péril l'amitié des Caillou et des Laroche, au grand dam d'Agathe et de Boum Boum.

19h30 MARCUS WELBY, M.D.
«L'Etrange Comportement de Paul Kelland».

20h30 LE POUR ET LE CONTRE
Animateur: Pierre Nadeau. Recherches: Pierre Leduc. Réal.: Pierre Castonguay.

21h30 SCÉNARIO
«Un jour, ils eurent l'idée de s'acheter une maison à la campagne», pièce de Claire Richard, avec Daniel Tremblay, Marthe Turgeon, Louise Rémy, Michel Forget, José Rettino et Yolande Roy (1re de 4). Un couple vient d'emménager dans une maison à la campagne. Le toit coule; le propriétaire explique à Pierrette que tout se répare, que ce n'est rien. Mais elle demeure méfiante et croit s'être fait rouler. Réal.: Jean Gaumont.

22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
Animateur: Joël Le Bigot. Réal.: Thérèse Patry et Fernande Chouinard.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 CINÉMA
Curé de père en fils. Comédie écrite et réalisée par Gianni Grimaldi, avec Lando Buzzanca, Igli Villani, Paolo Carlini et Alfredo Rizzo. Le fils cadet d'un prince sicilien est forcé par son père d'entrer au monastère et son titre de noblesse lui vaut d'être nommé prieur. Une jeune comtesse élevée dans un pensionnat voisin s'amuse à provoquer le nouveau prieur. Le prédécesseur de celui-ci, ulcéré par la perte de son poste, fait en sorte d'introduire la comtesse dans la cellule du jeune homme (It. 69).

CARDA REALTY LTEE



Bungalow avec 3 chambres à coucher, sous-sol totalement fini. Appeller Jeannette, bur.: 465-9691; rés.: 469-8473



4 appartements, 2 ans, revenue mensuel de $1200. Appeler René: bur.: 465-9691, rés.: 465-3855.



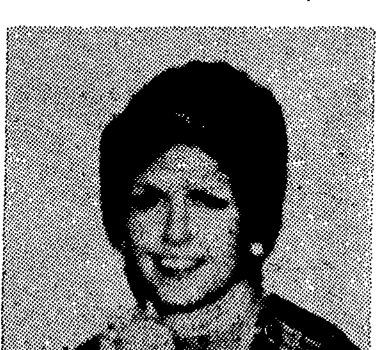
Belle petite maison, idéale pour jeune couple. Seulement $36,500. Appeler Bert: bur.: 465-9691, rés.: 469-8473.



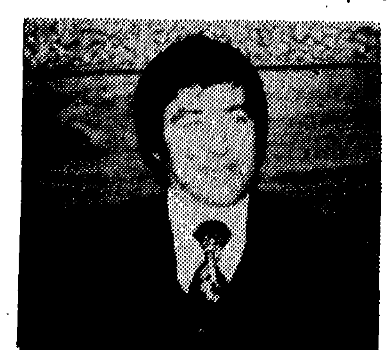
Denise McDonald
représentante



André Cloutier
Représentant



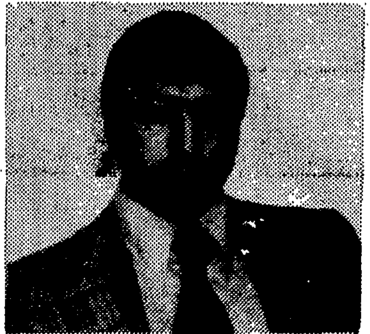
Jeannette Ouellette
Représentante



Bertrand Ouellette
Gérant



Line Charest
Secrétaire bilingue



René Amyotte
Représentant



Paul Soulodre
Représentant

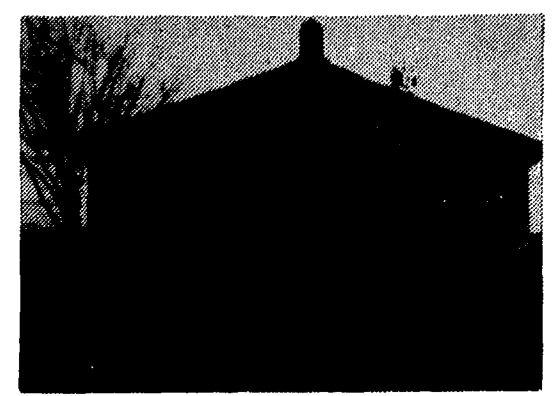
CARDA MET A VOTRE DISPOSITION UNE EQUIPE SPECIALISEE DANS LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, FERMES, COMMERCES ET AUSSI D'HOTELS. DE PLUS NOUS OFFRONS UN SERVICE DE GERANCE EN CE QUI CONCERNE LA LOCATION DE VOS PROPRIETES A REVENUE, I.E. APPARTEMENTS, HANGARS, ETC. CHACUN DE NOS REPRESENTANTS SE FAIT UN DEVOIR DE VOUS OFFRIR UN SERVICE DES PLUS COURTOIS.



Offres sur cette belle maison, prix $56,000. Appeler Paul: bur.: 465-9691, rés.: 432-7342.



Condominium au nord de la ville. Prix: $29,900. Appeler Denise, bur.: 465-9691, rés.: 436-9397.

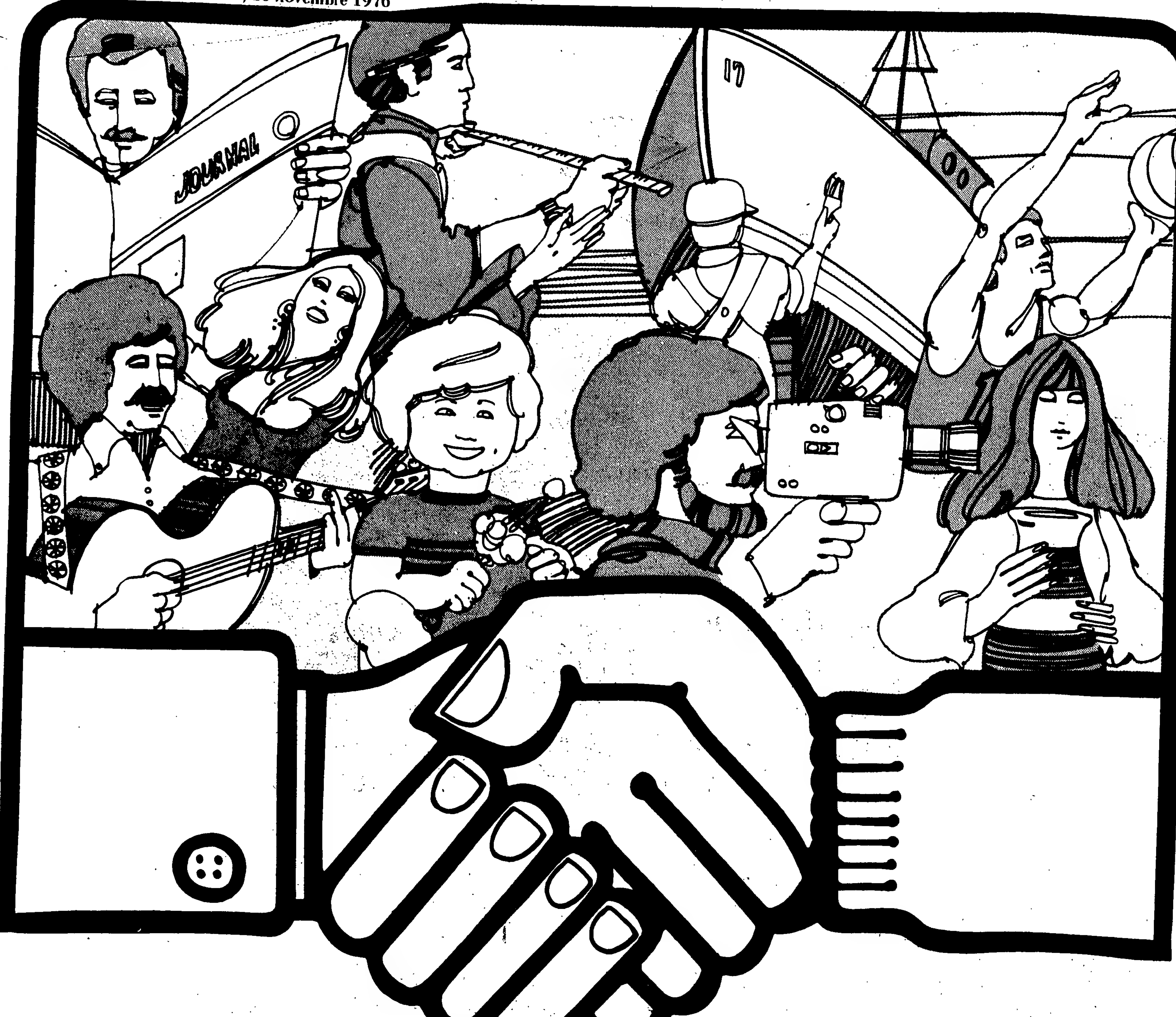


Maison pour jeune couple, avec garage, prix: $45,000. Appeler André: bur. 465-9691, rés. 454-5466. Distacom: 426-5880, pager 638.

Bungalow au sud de la ville, 2 chambres à coucher, une salle de jeux au sous-sol, "sundeck". Prix: $59,000. Tél.: 465-9691.

Maison sur 3.3 acres de 1950 pieds carrés, foyer, "sundeck" et garage. Tél.: 465-9691.

Grande maison de 3 chambres à coucher, 1482 pieds carrés, foyer, "sundeck", garage avec portes automatiques. Tél.: 465-9691.



un coup de main?

Le Secrétariat d'État, vous le savez, s'intéresse à toutes les initiatives visant à la promotion sociale et culturelle des minorités de langue officielle.

Mais saviez-vous que le Secrétariat d'État, par sa Direction des groupes minoritaires de langue officielle, fournit gratuitement le concours de personnes-ressources qui peuvent, par leurs conseils, leur sens de l'organisation et leurs connaissances, collaborer à la réalisation de tout projet de nature à susciter le développement de la communauté. Nos conseillers aident à formuler les projets, expliquent les mécanismes des programmes gouvernementaux, coordonnent différentes initiatives pour éviter la duplication et simplifient le cheminement administratif des projets.

Ils sont plus de 40 à travers le Canada, sans compter l'apport des spécialistes qu'ils peuvent engager et assigner à votre projet, si sa bonne réalisation le nécessite.

Rappelez-vous que tous vos projets nous intéressent, qu'ils soient de nature sociale ou culturelle, et que nous vous offrons gratuitement l'assistance de spécialistes qui vous aideront à formuler vos besoins.

Un coup de main? Communiquer avec nous! Nous sommes là pour ça.

Pièce 310
9828 - 104e Avenue
Edmonton, T5J 0J9
(403) 425-6730

Secrétariat d'État **Secretary of State**

J. Hugh Faulkner
Ministre

J. Hugh Faulkner
Minister



Vous avez des problèmes d'argent...

...Passez à la Caisse!

à votre service tous les jours de la semaine

Caisse Francalta

Credit Union Ltd

11217 avenue Jasper, EDMONTON - Tel 482-4811

Sont également à votre disposition les succursales suivantes :

DONNELLY 925-3751

FALHER 837-2227

ST-ISIDORE 624-8190

nement: l'école de la Gendarmerie Royale du Canada, à Régina; école de police de Nicolet. Entrevue avec M. René Daigneault, dir. de la police de la CUM; M. Gilles Masse, prés. de la Fraternité des policiers de la CUM; Suzanne Arcand et Marie-Andrée Bertrand, criminologues, et Michel Auger et Jean-Pierre Charbonneau, chroniqueurs judiciaires au journal La Presse. Présentation: Fabienne Julien. Réal.: Claude Sylvestre.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Trois compositeurs canadiens. Concert de musique contemporaine pour souligner le 50e anniversaire de fondation de l'Association des compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada. Concerto pour harpe et orchestre de chambre (John Weinzweig): Dorothy Weldon-Masella et orch., dir. Victor Feldbrill. Quatuor à cordes no 2 (Variations) (Clermont Pépin): le Quatuor Orford. «Ishuma», pour voix, trombone, violon, contrebasse, 3 percussions, ondes Martenot et orgue (Micheline Coulombe-St-Marcoux): Marthe Forget, soprano, et ens. de la SMCQ, dir. Serge Garant. Réal.: Jacqueline Léveillée.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB
La femme aux bottes rouges. Drame réalisé par Juan Bunuel, avec Catherine Deneuve, Fernando Rey et Adalberto Maria Merli. Un homme riche s'intéresse à une jeune romancière qui semble dotée de pouvoirs surnaturels. Celle-ci vit avec un peintre mais se sont attirée par un éditeur dont l'épouse est bientôt victime d'un curieux accident de chasse. L'homme riche offre à la romancière l'hospitalité de sa maison pour écrire son prochain livre et fait en sorte que les deux hommes s'y retrouvent aussi (Fr.-hispano-it. 74).

LUNDI
15 novembre

9h05 OUVERTURE ET HORAIRE

9h10 THE SUNRUNNERS
L'apprentissage de l'anglais. Production de l'Office de la télécommunication éducative de l'Ontario.

9h30 LES ORALIENS
Le français oral pour les enfants de préscolaire et de 1re année. En vedette: Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «La Bouderie».

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. «Conditionnement physique général». Trop pour certains, trop peu pour d'autres. Participation d'Esther.

10h00 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier. «Le Modèle parfait».

10h15 AU JARDIN DE PIERROT
Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Mime: Maurice Gibeau. Musique: Pierre Brabant. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier. «Dans les pots».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
De Trois-Rivières. Animatrice: Claudette Lambert. «L'examen du chien en clinique», avec Mme Laliberté-Robert. Examen, vaccin, radiographie: genres de maladies.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: le brunch, avec Pauline Dansereau. — Jardinage: l'entre-
Prod.: Interimage Inc.

11h30 L'HOMME QUI REVIENT DE LOIN
Aventures réalisées par Claude Desailly, d'après l'oeuvre de Gaston Leroux. 11e: Les dernières révélations de Marthe ont décidé Fanny à réduire la visionnaire au silence. Elle la surprend dans le parc en compagnie... du fantôme de son beau-frère.

12h00 CHER ONCLE BILL
En vedette: Brian Keith, Sebastian Cabot, Johnny Whitaker, Anissa Jones et Kathy Garner. «Le Jardin d'enfants».

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Direction musicale: Roger Joubert. Réal.: Michel Gaumont. Coord.: Marcel Brisson. Invitées: Suzan Janson et Monique Leyrac.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Les Conflits de génération ou conflits culturels. On discute entre adultes et jeunes de différents âges, hommes et femmes. Les conflits d'aujourd'hui sont-ils différents des conflits d'autrefois? Les conflits d'aujourd'hui ne sont-ils pas davantage des conflits culturels? Rech. et entrevue: France Nadeau. Réal.: Pierre Duceppe.

14h30 CINÉMA ●
Charlie Chaplin: l'homme le plus drôle du monde. Comédie réalisée par Vernon P. Becker, avec Mabel Normand, Sidney Chaplin et Ben Turpin. Hommage à Charlie Chaplin, le plus grand comédien de tous les temps. Sa fulgurante carrière; les comédiens dont il s'est entouré. Extraits de ses films muets (USA 67).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 ALEXANDRE ET LE ROI
Alexandre, par un effet de magie, se retrouve dans le mystérieux univers des personnages du jeu d'échecs. Avec Antoine Durand, Luc Durand, Yves Létourneau, Huguette Oligny, Serge Turgeon, Claude Préfontaine, Jean-Louis Paris et Claudie Verdant. Textes: Michel Dumont. Musique: Herbert Ruff. Réal.: Michel Gréco. «L'Espion».

17h00 ROBINSON SUISSE
Avec Chris Wiggins, Diana Leblanc, Michael Duhig, Heather Graham et Ricky O'Neil. Réal.: Don Haldane. «Terreur sur l'île». Les Robinson affrontent une armée de fourmis surnommées «les soldats des bois».

17h30 L'HEURE DE POINTE
Du Complexe Desjardins, magazine animé par Michel Desrochers. Direction musicale: en alternance, Pierre Leduc et Cyrille Beaulieu. Réal.: Normand Mathon et Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers.

18h00 CE SOIR
Magazine d'information. Animateur: Bernard Derome. Reporters: Guy Lamarche, Gabi Drouin, Pierre Devroede, Lise Garneau, Guy Parent et Raymonde Provencher. Réal.: Normand Gagné, Pauline Payette, Hélène Robert, Jean Savard, Jean-Maurice Laporte et Jacques Brosseau. Coord.: Lyse Distexhe.

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal et Jean Besré. Lucien Lajoie prend tous les moyens pour payer moins cher d'impôt. Réal.: Claude Désorcy.

19h00 LE CHOIX DU QUÉBEC
Résultats du scrutin des élections dans la province de Québec. Entrevues, analyses, reportages. Reporters aux quartiers généraux des chefs: Gilles Liboiron (Robert Bourassa), Richard Sanche (René Lévesque), André Fournier (Rodrigue Biron), Jacques Rivard (Camille Samson), et Gérard Decelles (Jérôme Choquette). Analystes: Michèle Viroly (ouest et sud de (Laurentides, Outaouais et Nord-ouest du Québec), Gilles Morin (Bas-St-Laurent, Québec et environs), et Claude-Jean Devirieux (Saguenay-Lac St-Jean, Mauricie région sud du St-Laurent, Cantons de l'Est, Bois-Francs). Animateurs: Bernard Derome et Michel Héroux. Réal.-coord.: Gaston Dagenais.

23h00 CINÉMA
La Saignée. Drame réalisé par Claude Mulot, avec Bruno Pradal, Charles Southwood, Gabriele Tinti et Ewa Swann. Le témoin inopiné d'un meurtre commis par un chef de la mafia s'enfuit de New York et se réfugie dans son village natal, en France. Il y est rejoint par un tueur à gages et un officier de police américain. Entre-temps, il a renoué avec son ancienne maîtresse, maintenant mariée à un jeune industriel. Celui-ci décide de se venger de son rival (Fr.-it. 71).

MARDI
16 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Le français oral pour l'élémentaire II. Avec Madeleine Sicotte, Camille Ducharme, Ghislain Tremblay, Roland Chenail, Julien Genay, Serge L'Italien, André Montmorency, Yves Massicotte et Jean-Maurice Gélinas. Réal.: Jacques Cholette, Normand Nicol et Pierre Bélisle. Producteur délégué: Guy Leduc. Production: Radio-Québec. «Le Retour de quenouille».

9h30 LES ORALIENS
«Multicolore».

9h45 EN MOUVEMENT
«Taille». L'apparence et la condition physique. Participation de Chantal.

10h00 YOU HOU
«La Vitesse».

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. «Le Cowboy», «Gaston et Léon», «Les Pieds», «Bouclier: combien sommes-nous de moumoutes?», «Dessin minute» et «Le Rire».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«L'Ecole de mode à Montréal», avec Mme Jacline Gilbert.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Bricolage: fabrication d'un paravent, avec François Décarie. — Les fleurs séchées. — Trouvailles de Clémence: un punch.

11h30 LES COUSINS DE LA CONSTANCE
La tempête fait toujours rage et la mine risque de se détacher.

12h00 LES CHEVAUX DU SOLEIL
«Le Cheval bleu».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Egide Bélanger, Paul Trépanier et Michel Louvain. Réal.: Jean-Paul Leclerc.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Une recherche de la sérénité». Réflexions sur la sérénité. Participants: Jean Vanier, fondateur de l'Arche; Clément et Georges Boldec, de Bonsecour, Québec. Interview: Françoise Faucher. Réal.: Yves Dumoulin.

14h30 CINÉMA
West and soda. Dessin animé réalisé par Bruno Bozzetto. Les traditionnelles aventures dans l'Ouest de personnages hauts en couleur (It. 71).

16h00 BOBINO

16h30 NIC ET PIC
«Complot en Amérique du Sud».

17h00 NANNY
«La Différence d'âge». Une élève du professeur Everett a le béguin pour lui. Il tente de lui fai- «Disques», avec Benoît L'Herbier.

18h00 CE SOIR

18h30 CE SOIR EN ALBERTA

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«L'Eté magique». (1re de 2). Avec Hayley Mills, Dorothy McGuire, Burl Ives, Peter Brown et Deborah Walley. Une veuve et ses trois enfants emménagent dans la maison de M. Hamilton, suite à la générosité du maître de poste qui sait M. Hamilton en voyage pour longtemps.

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Gérard Paradis, Jean-Pierre Masson, Septimiu Sever et Cristian Crafcenco. Charles-Henri et Arthur n'acceptent pas d'être à la retraite. Ils rendent visite à leurs amis Magella et Michel. Réal.: Aimé Forget.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette: Nicole Croisille. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.

21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Sébastien Dhavernas, Johanne Verne, Jacques Thériault, Edgar Fruitier, Hugo Tétrault, Nicole Leblanc, Roland Bédard, Reine France, Roland D'Amour, Hubert Loiselle et France Desjarlais. Flagosse est agressif, qu'est-ce qui le trouble? Toto commence-t-il à trouver Douchette de son goût? Réal.: Yvon Trudel.

21h30 LE 60
Animateur: André Payette. Reporters: Gil Courtemanche, Gilles Gougeon, Daniel Pinard, Gérard Gravel, Michel Pelland, François Perreault et René Mailhot. Réal.: Robert Dubuc, Rolland Guay, Hélène Saint-Martin, Georges Dufresne, Nicole Aubry, Marc Renaud et Gérald Renaud.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h55 NOUVELLES DU SPORT

23h05 RENCONTRES
Invité: Eugène Ionesco, écrivain, athée, membre de l'Académie française. Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h35 PROPOS ET CONFIDENCES
Jean-Pierre Aumont se raconte (3e de 6). Réal.: Jean Faucher.

24h05 CINÉMA ●
Mariage à l'italienne. Comédie réalisée par Vittorio de Sica, avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni et Aldo Puglisi. Une ancienne prostituée est depuis vingt ans la maîtresse du propriétaire d'une pâtisserie à Naples. Quand elle apprend le prochain mariage de celui-ci, elle feint d'être mourante et obtient de lui qu'il l'épouse.

MERCREDI
17 novembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Coccinelle et Caméléon».

9h30 LES ORALIENS
«Couac au téléphone».

9h45 EN MOUVEMENT
«Conditionnement physique général». L'activité physique habituelle et l'excédent de poids. Participation d'Esther.

10h00 YOU HOU
«Le Dos».

10h15 VIRGINIE
Avec André Cailloux, Louise Gamache, Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «La Magie du rêve».

10h30 CONSEIL-EXPRESS
«Gynécologie», avec le docteur André Aubry. Les maladies vénériennes.

Variétés	Culture et information	
Vedettes en direct mardi 16, 20 h 30	**Rencontre** mardi 16, 23 h 05	**Femme d'aujourd'hui** samedi 13, 14 h 00

Nicole Croisille à «Vedettes en direct»

Le mardi 16 novembre à 20 h 30, **Vedettes en direct** accueillera au studio-théâtre 42 de Radio-Canada, Nicole Croisille. La populaire chanteuse française interprétera alors quelques-unes de ses plus récentes compositions.

De Nicole Croisille nous pouvons parler d'une jeune femme aux talents multiples. Son curriculum vitae en témoigne. Elle fit ses premières armes au corps de ballet de la Comédie-Française. Par la suite, elle joignit les rangs de la troupe du célèbre mime Marcel Marceau. Puis on la retrouva successivement dans *L'Appartement fakir*, un «music hall» confidentiel monté par Jean Marais; comme figurante dans un spectacle de Joséphine Baker, à Paris, et finalement comme chanteuse aux clubs Playboy de Chicago, Denver et New York. En vedette américaine, elle prend place sur la scène de l'Olympia en première partie du spectacle de Jacques Brel. Enfin, un jour, un jeune metteur en scène, Claude Lelouch, lui propose de chanter le thème de son film: *Un homme et une femme*. C'est un succès international qui lui mérite plusieurs prix tant en France qu'aux Etats-Unis. Elle enregistra, un peu plus tard, les thèmes de deux autres longs métrages qui connurent un succès important: *Vivre pour vivre* et *les Jeunes Loups* du réalisateur Marcel Carné.

Nicole Croisille est donc une interprète de métier. Une voix de velours qu'enveloppe merveilleusement bien une musique de jazz. Les téléspectateurs de Radio-Canada ne voudront certainement pas manquer cette réalisation de Jean-Jacques Sheitoyan.

Ionesco voudrait croire en Dieu

Eugène Ionesco nous dira son admiration pour les mystiques, au cours de l'émission télévisée **Rencontres**, le mardi 16 novembre à 23 heures, sur la chaîne française de Radio-Canada. L'auteur dramatique sera interviewé par Marcel Brisebois.

Ionesco est certes un des écrivains de théâtre les plus célèbres de ce siècle. Que l'on songe seulement au succès d'une pièce comme *la Cantatrice chauve!* Membre de l'Académie française, cet incroyant n'a cessé, comme il le dit lui-même, de se poser les questions fondamentales: «Qu'est-ce que tout ça qui m'entoure? Pourquoi le mal? Pourquoi toutes les sociétés sont-elles mauvaises, même celles installées par les révolutionnaires?» On a longtemps jugé l'oeuvre d'Ionesco comme l'expression de l'absurde ou de l'incommunicabilité. De fait, saisi par la tragédie de l'insignifiant, l'auteur de *Jeux de massacre* n'accepte plus ces jugements: il considère lui-même son théâtre comme celui de la *dérision*. L'on a en effet le sentiment, en voyant une pièce d'Ionesco, qu'il eût été difficile de mieux exprimer le néant de l'homme. De là à évoquer la formule pascalienne: *misère de l'homme sans Dieu*, il n'y a qu'un centimètre. Ionesco avouera qu'il voudrait croire en Dieu. Il s'en expliquera le mardi 16 novembre à 23 heures, avec Marcel Brisebois, au cours de l'émission télévisée **Rencontres**, sur la chaîne française de Radio-Canada.

Réalisation: Raymond Beaugrand-Champagne.

Eugène Ionesco



Comment vit-on un chagrin d'amour?

Femme d'aujourd'hui présente, en reprise, le samedi 13 novembre à 14 heures une réalisation de Louis-Philippe Beaudoin consacrée au Carré Saint-Louis. Au début du siècle le quartier Saint-Louis était un des quartiers chics de Montréal. Vers le milieu du siècle les bourgeois et les notables élirent domicile dans l'ouest. Nombre de belles demeures du quartier Saint-Louis devinrent des «maisons de chambres». Or, depuis quelques années, il est redevenu de bon ton d'habiter le quartier Saint-Louis. Beaucoup de personnalités du monde artistique et journalistique, de la radio et de la télévision ont maintenant pignon sur rue autour du square Saint-Louis.

France Nadeau est allée rencontrer les résidents les plus célèbres du square Saint-Louis: Robert de Roquebrune, René Chicoine, André Payette, André Gagnon, Louise Latraverse, Yvan Dufresne, Nicole Godin et Michel Mainville. Elle interview en outre Suzanne Labrecque, architecte, Montréalaise mais non-résidente du quartier.

Femme d'aujourd'hui traite, le lundi 15 novembre, des conflits de génération qui sont en même temps des conflits culturels. Une table ronde réunit des adultes de divers âges et des jeunes, aussi d'âges différents, qui se demandent si les conflits de génération d'aujourd'hui sont différents de ceux d'autrefois.

Recherche et interview: France Nadeau. Réalisation: Pierre Duceppe.

Le mardi 16 novembre **Femme d'aujourd'hui** a choisi comme thème «Une recherche de la sérénité». On n'arrive pas facilement à la sérénité. **Femme d'aujourd'hui** propose aux téléspectateurs une réflexion sur le sujet afin de les aider à y accéder. Selon Jean Vanier, fondateur de l'Arche et principal invité à cette émission: «Tout manque de sérénité vient de ce que l'on n'a pas su assumer sa solitude ou qu'on n'a pas découvert encore qu'aucun d'entre nous n'est seul.»

Françoise Faucher interview, outre Jean Vanier, MM. Clément et Georges Bolduc de Bonsecours, un petit village du Québec. C'est une réalisation d'Yves Dumoulin.

C'est un autre grand thème qui fera l'objet de **Femme d'aujourd'hui** le mercredi 17 novembre. Il s'agit d'un moment de la vie que tout adulte, homme ou femme, a connu ou connaîtra un jour: les chagrins d'amour. Comment vit-on un chagrin d'amour et comment en guérit-on? L'animatrice de cette émission, Colette Beauchamp, s'entretient avec ses invités, une jeune femme de 25 ans et un homme dans la quarantaine, qui ont vécu ces moments douloureux et qui font part aux téléspectateurs des difficultés et des richesses de leur expérience.

C'est une réalisation de Fernand Choquette.

Le jeudi 18 novembre **Femme d'aujourd'hui** présente aux téléspectateurs de Radio-Canada le 3e volet de sa série Initiation à l'économique. Il sera question cette semaine de la production et des travailleurs, des salaires, des syndicats, de la corporation et du chômage. Nicole Laurier, responsable de la recherche, interviewe le professeur Rodrigue Tremblay, économiste à l'Université de Montréal.

Réalisation: Fernand Ippersiel.

Le vendredi 19 novembre, **Femme d'aujourd'hui** reçoit deux femmes dont l'une est écrivain et l'autre historienne. Louise Gagnon interviewe Catherine Paysan, auteur de *Nous, les Sanchez, les Faiseurs de chance, Comme l'or d'un anneau* et, tout récemment, *Pour le plaisir*.

Louise Arcand rencontre Marie Lavigne, historienne, à propos de la conférence qu'elle aura prononcée au Musée des Beaux-Arts le 17 novembre sur «les Montréalaises au début du XXe siècle». Avec Marie Lavigne on verra une ouvrière de 89 ans qui témoignera de la vie des femmes de la métropole au début du siècle. Recherche: Andrée Thibault.

Réalisation: Yvette Pard.

Entrevue

Bernard Derome et le Choix du Québec

Le lundi 15 novembre, après avoir voté dans sa circonscription de Prévost, à Sainte-Adèle, Bernard Derome montera dans sa voiture, prendra l'autoroute et se rendra, comme tous les matins, à la Maison de Radio-Canada, dans cette grande salle de rédaction où l'attendra une journée de travail qui sera pour lui une des plus longues de l'année. La salle sera le lieu alors d'une animation intense, de même que les studios où circulera la foule des techniciens, dont chacun exécute une tâche bien précise. Ce jour-là, Bernard Derome mangera légèrement. Son repas du midi sera presque aussi léger qu'un petit déjeuner: il se contentera d'un steak. Et, pour se maintenir en force, il ne prendra son repas du soir qu'après la Soirée des élections, émission qu'il animera dès 19 heures, et qui pour tout animateur, quelle que soit son expérience, tient de l'exploit sportif.

A trois semaines du scrutin, nous avons eu le plaisir de bavarder *Chez Miville* avec Bernard Derome, qui a bien voulu répondre à nos questions.

— Vous serez donc à nouveau, le 15 novembre, l'animateur de l'émission télévisée que le public attend avec le plus d'impatience, **la Soirée des élections.** Combien de fois avez-vous assumé ce rôle?

— En 72, en 73 et en 74, cela fait trois fois... j'ai fait aussi les élections ontariennes, manitobaines et d'autres... Tout cela comprend, bien sûr, les trois paliers de gouvernement, c'est-à-dire des élections fédérales, provinciales et municipales. Au total, j'ai animé **la Soirée des élections** une dizaine de fois.

— Et, d'une fois à l'autre, avez-vous observé une simplification des moyens, dans la communication des résultats électoraux, ou si cette grosse machine vous est apparue de plus en plus complexe?

— La machine est complexe, c'est incontestable, et je ne vous cache pas que cette fois-ci elle me semble plus sophistiquée que jamais. Heureusement que le fonctionnement en a été confié à des spécialistes tels que Gaston Dagenais, François Péladeau, Michel Hébert et d'autres dont j'oublie les noms. Vous savez, tout ce qui s'appelle informatique est extraordinairement compliqué. Et pourtant, d'une fois à l'autre, plus la complexité est grande du côté des moyens techniques (je songe aux ordinateurs), plus les choses paraissent simples aux yeux du public. En fait, il vaut mieux parler ici d'efficacité que de simplicité. Autrefois, un bataillon de secrétaires communiquait aux animateurs les dépêches au fur et à mesure qu'elles tombaient sur le fil, cela faisait beaucoup de papier. Des tonnes de papiers. Aujourd'hui l'animateur n'a plus de papier: les informations lui parviennent sur des écrans. Bref, le dispositif de la communication des résultats électoraux est maintenant, pour le public, beaucoup plus efficace qu'autrefois. Je dirais même que les résultats nous arrivent trop vite, ce qui élimine le «suspense». Car très souvent on prévoit la victoire de tel parti assez tôt dans la soirée.

— Sauf, bien entendu, quand la lutte est très chaude, et qu'alors l'émission doit se prolonger jusqu'à minuit ou une heure du matin. En quoi votre travail consistera-t-il exactement le soir du 15 novembre?

— Je serai le lien entre les différents participants. J'annoncerai les candidats élus.

— On nous a dit que vous travailleriez avec un analyste.

— Oui, avec mon camarade Michel Héroux, qui est un des correspondants parlementaires à Québec, et qui durant toute la campagne aura été en poste à Montréal, de manière que nous puissions faire ensemble quotidiennement le point de la situation, d'ici au soir du scrutin. Mon travail consistera en outre à interpréter, avec Michel Héroux, l'ensemble des résultats électoraux, de même que ceux de chaque région. Je ferai aussi des interviews de candidats, élus ou défaits, qui voudront bien venir en studio. Enfin, je serai le lien entre les quartiers généraux des chefs de partis, de façon à pouvoir informer le public de ce qui s'y passera pendant la soirée. Bien entendu, nous accorderons la priorité aux résultats.

— Comme animateur, vous devez avoir constamment une vue générale de la situation. De quels instruments ou appareils disposez-vous pour vous tenir au courant de ce qui se passe à chaque moment de la soirée?

— Laissez-moi d'abord vous dire que la chose la plus importante, pour l'animateur de **la Soirée des élections,** c'est de s'y préparer. Je vous parlerai donc en premier lieu, si vous le voulez bien, de la préparation, quitte à vous signaler ensuite les appareils mis à ma disposition pour cette émission très spéciale. Pour y participer comme animateur, il me faut connaître les travaux de la dernière session. A cet égard, ma participation à l'émission quotidienne **Ce soir** m'est très utile, puisqu'elle me permet d'être au courant de toute l'activité parlementaire, dont nos correspondants rendent comptent méthodiquement. Il faut en outre que je sache comment se sont déroulées les dernières élections, que je connaisse les noms et qualités de la plupart des candidats, ministériels et opposants, et que je me renseigne sur les nouveaux candidats, dont plusieurs sont des inconnus pour le grand public. Il me faut aussi une certaine connaissance de la loi électorale. Voilà, en gros, pour la préparation. En ce qui concerne les moyens techniques dont je dispose, eh bien, je vous ai dit que l'animateur n'avait plus de papier; cependant, j'aurai une feuille sur mon pupitre. Sur cette feuille sont indiquées, avec un certain luxe de détails, les 110 circonscriptions de la province; j'utilise aussi un jeu de crayons de couleur. Chaque couleur a pour moi une signification, et cela m'aide à y voir clair tout au long du dépouillement du scrutin. Je dispose également d'écrans-témoins. Il y en a un qui me donne en permanence la position des partis. Il y a un écran cathodique qui me permet d'obtenir toutes les données voulues sur une foule d'aspects du scrutin.



— Il faudrait bien aussi nous signaler un autre moyen technique: votre propre mémoire. Car vous devrez en retenir, des choses, pour pouvoir répondre à toutes les questions que l'on vous posera ce soir-la? Est-ce que le dispositif mis en place pour **la Soirée des élections** ressemble à celui de l'émission **Ce soir?**

— Je ne crois pas. Oh si, peut-être un peu quand même, mais dans quelle mesure? il faudrait demander cela à notre ami Gaston Dagenais.

— Est-ce que vos collègues et vous, vous procédez à une répétition générale en studio quelques heures avant l'émission?

— Habituellement il y en a une l'après-midi; on la fait avec des résultats fictifs. Il s'est trouvé un jour que les résultats étaient si farfelus qu'ils ont gêné le rythme de la répétition. De fait, celle-ci est une mise en place qui nous fournit l'occasion de mettre à l'épreuve tous les rouages, tous les mécanismes de la machine dont nous parlions. Et si cette machine venait à tomber en panne, eh bien nous avons une solution de rechange: ce serait un retour à la méthode du papier et du crayon.

Comme on le voit, Bernard Derome a bien *fait ses devoirs* (suivant une expression qui lui est familière), il possède son sujet et en parle d'abondance, sans oublier d'ajouter que «**la Soirée des élections** est le résultat d'un travail d'équipe».

Jean Tétreau

SAMEDI

13 novembre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
«Aventure avec Nioro».

9h30 WICKIE
«La Promesse». Wickie ne peut pas accompagner les Vikings en Angleterre, car il a promis à Titi de l'accompagner à une fête. Les Vikings l'enlèvent et partent. Le chef Halvar attaque un bateau hollandais.

10h00 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON
Aventures réalisées et interprétées par Tage Danielson, avec James Dickson et Gun Homqvist. «Les Sucres d'orge».

10h30 LASSIE
«Une chance de survie». Le garde forestier et Lassie voient un touriste occupé à l'entretien de son automobile. Après le départ du garde, le voyageur jette de l'huile dans un cours d'eau. Un malheureux caneton est victime de cette imprudence.

11h00 LES ENFANTS DU 47A
«Non fumeur». Jess découvre que Willy fume en cachette et qu'il a acheté le silence de Binny et de George. On essaie de le détourner de sa mauvaise habitude.

11h30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
Série réalisée par Luigi Comencini, avec Andrea Balestri, Gina Lollobrigida et Nino Manfredi.

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
Du centre Claude-Robillard. «Tournoi-invitation»: mini-basket masculin. Animateur: Serge Arsenault. Analyste: Roger Meilleur. Réal.: André Latour.

13h00 SPORTHÈQUE
«Football américain». Faits saillants des parties qui ont été disputées au cours de la semaine précédente. Commentateurs: Raymond Lebrun et Serge Arsenault. Texte: J. Séguin. Réal.: J. Dion.

14h00 FEMME D'AUJOUR'HUI
«Le Carré St-Louis». De 1920 à nos jours, avec Robert de Roquebrune et René Chicoine. Entrevues avec André Payette, André Gagnon, Louise Latraverse, Yvan Dufresne, Nicole Godin et Michel Mainville, résidents du quartier, et Suzanne Labrecque, architecte. Rech. et entrevues: France Nadeau. Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.

15h00 TECHNO-FLASH
Digeste technologique conçu pour éveiller les enfants et les adultes à la technologie moderne. Lecteur: Pierre Perreault. Musique: André Gagnon. Texte et documentation: François Valère. Réal.: Rolland Guay et Thérèse Patry.

15h30 CINÉMA-JEUNESSE
Début.
Le Testament de l'Agha. Film réalisé par Eva Zsurzs. Pendant la domination turque en Hongrie en 1585, pour venger son père, un jeune homme tue l'Agha dans un duel. Ce dernier lui confie sa fille et un trésor que des mercenaires hongrois tentent de s'approprier (Hongrois).

17h00 BAGATELLE
Dessins animés. «Grangallo et Petitro»: «Pappy Toutou et la fleur carnivore» et «Les Tueurs de géants». «L'Agent Sans-secret»: «Squiddly». «Bolek et Lolek»: «Le Roi de la forêt». «Fourmi atomique». «Capitaine Marc Simon». «Pouf et Riqui»: «Amis pour la vie» et «Cabane, ouvre-toi». «Caliméro»: «Et le repas de noce». «Bugs Bunny».

18h00 POURQUOI?
Des adolescents racontent leurs voyages. Animateur: Roger Bourgeon. Réal.: Georges Giauffret. Prod.: Télé Monte-Carlo. Invité: Luc Derdelinck, du Luxembourg: voyage à Matane.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h35 PARTOUT
L'actualité mondiale vue à travers les télévisions étrangères. Présentateur: Gaétan Lemay. Réal.: Pierre-Marcel Claude.

19h00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Barry Morse. «Les Exilés».

20h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Du Forum de Montréal, les Rockies du Colorado rencontrent les Canadiens de Montréal. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau, Lionel Duval et Winston McQuade. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti conservateur.

23h10 CINÉMA
Viol en première page. Drame réalisé par Marco Bellocchio, avec Gian Maria Volonte, Laura Betti, Fabio Garriba et Jacques Herlin. En période électorale à Milan, le rédacteur en chef d'un journal de droite s'en prend à la gauche. La fille d'un médecin a été assassinée et les circonstances désignent comme coupable un militant gauchiste. Le journaliste mène lui-même une enquête (It. 72).

24h45 CINÉ-NUIT
Le Désert rouge. Drame écrit et réalisé par Antonioni, avec Monica Vitti, Richard Harris et Carlo Chionetti. La femme d'un ingénieur souffre de névrose à la suite d'un accident où elle a failli perdre la vie. Un ami de son mari s'intéresse à elle et elle se réfugie chez lui un jour où son fils a simulé une maladie (Fr.-it. 64).

DIMANCHE

14 novembre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 YOGI ET COMPAGNIE
«Le Génie gêneur».

9h30 MON AMI GUIGNOL
Théâtre de marionnettes. «La Visite du docteur Barbichon». M. Beausoleil est malade. Le docteur Barbichon lui rend visite et prescrit de la tranquillité.

9h45 LA BIBLE EN PAPIER
Des scènes de l'Ancien Testament. Textes: Henriette Major. Créateur: Claude Lafortune. Narrateur: Gilles Dupuis. Musique: Mario Bruneau. Recherches: Jean-Guy Dubuc. Réal.: Gérard Chapdelaine. Voix d'Alain Gélinas. Thème: «La Fabuleuse Histoire de Joseph».

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Des îles du Grand Calumet, diocèse de Pembroke, célébration de la messe par le père Réal Carrière. Animatrice: Monic Lessard. Réal.: Patricia Ely, CBOFT-Ottawa.

11h00 TEMPOREL
Avec Geoffrey Bayldon, Robin Davies, Charles Tingwell et Neil McCarthy. Réal.: Quentin Lawrence. «A cheval sur mon balai».

11h30 CINÉ-MAGAZINE
L'actualité cinématographique, vue par André Lafrance, Richard Gay, Ronald Plamondon et animée par André Vigeant. Réal.: Armand Fortin.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: un producteur de légumes: Lionel Beaudet. Commentateur: Jean-Guy Roy. Réal.: Gilles Perron. Chronique agricole: la culture d'arbres fruitiers en espaliers, en France, avec Denise Ouellet. Commentaires sur l'actualité agricole. Les nouveaux colorants alimentaires naturels, en France. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: André Desbiens, Claire Villemaire, Jean-Guy Landry, Gilles Perron et Denis Faulkner.

13h00 SECOND REGARD
Animateur: Jacques Houde. Entrevue avec Mgr Alexander Carter, évêque du diocèse de Sault-Ste-Marie. Les problèmes économiques et sociologiques; la jeunesse. — Entrevue avec Noël Fortier, père de Ste-Croix. Prêtre séculier au monastère des prêtres à Sudbury et animateur d'une ligne ouverte à la radio locale de Sudbury. — Le bilan de la situation syndicale en Ontario, avec M. John Ward, membre du syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario. Recherches et entrevues: Yves Blouin. Réal.: Lucien Létourneau. — De Windsor. Table ronde sur l'enseignement de la religion dans les écoles séparées ontariennes. Réal.: Jacques Faubert, CBEFT-Windsor.

14h00 D'HIER À DEMAIN
«Henry Moore chez lui: une vue personnelle d'une collection privée». Documentaire réalisé par John Read. Visite de l'atelier du sculpteur à 15 km de Londres. Quelques pièces de sa collection privée. Ses théories, sa philosophie de l'art (Brit.-all. 73).

15h00 DÉCLIC
Spectacle de mime décrivant le monde qui nous entoure. En vedette: Pat Keysell, Tony Hart et Sylvester McCoy. «Les Oiseaux».

15h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Aux sources du Nil». Le coeur de l'Afrique, où le Nil prend naissance dans le lac Victoria. Région de savanes avec des gazelles et des guépards. Narratrice: Anik Doussau. Réal.: Peter Backaus.

16h00 FOOTBALL CANADIEN
Demi-finale de l'Ouest. Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Pierre Dumont. Réal.: Jacques Viau.

18h30 TÉLÉJOURNAL

18h35 TÉLÉSCOPIE
Pierre Olivier rencontre un participant ou un témoin d'un événement marquant de la semaine. Réal.: Claude-H. Roy. **(Téléscopie sera diffusée à 23 h 10 si ne peut débuter à 18 h 35).**

19h00 QUINZE ANS PLUS TARD



Téléroman de Robert Choquette. Avec Michel Noël, **Jacqueline Plouffe, Andrée Cousineau,** Gilles Pellerin, Christiane Delisle, André Lacoste et Rita Bibeau. Philidor avoue à sa femme qu'il a rencontré Carmen. Florence invitera-t-elle celle-ci à la maison? Réal.: Louis Bédard.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Mouloudji. «Les grands moments du music-hall, avec Mouloudji à l'Olympia». Il interprète «Le Coquelicot», «Autoportrait», «Que le temps passe vite», «Amour, nouvel amour», «A Montparnasse», «Faut vivre», «Madame, la môme» (hommage à Edith Piaf), «Un jour tu verras», «La Grasse Matinée», «Qu'est-ce que tu crois», «Mon pote le gitan», «Les Beatles de 40», «Tout fout le camp» et «Les Feuilles mortes». Réal.: Rémy Grumbach.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
La Police. Le rôle, la formation, la mentalité et la violence de la police. La police dans ses rapports avec la société ac-

le monde en bref • le monde en bref • le monde en bref • le monde en bref •

CARTER - POLITIQUE ACTIVE.

Le nouveau président américain J' Carter a dernièrement déclaré que la justesse de son élection ne l'empêcherait pas de poursuivre "agressivement" les politiques annoncées lors de sa campagne électorale. J' Carter a remporté 51 pour cent des voix soit 40,291,626 votes, alors que G' Ford s'accaparait 48 pour cent des voix, soit 38,563,089 votes. J' Carter projette déjà une diminution de taxes pour le salarié moyen comme façon de stimuler l'économie, si la situation est la même le 20 janvier prochain, date à laquelle il entrera officiellement en fonction. Une telle diminution de taxes aurait pour but d'augmenter le pouvoir d'achat de la famille moyenne, et serait orientée vers le travailleur à faible revenu.

POLOGNE - MECONTENTEMENT.

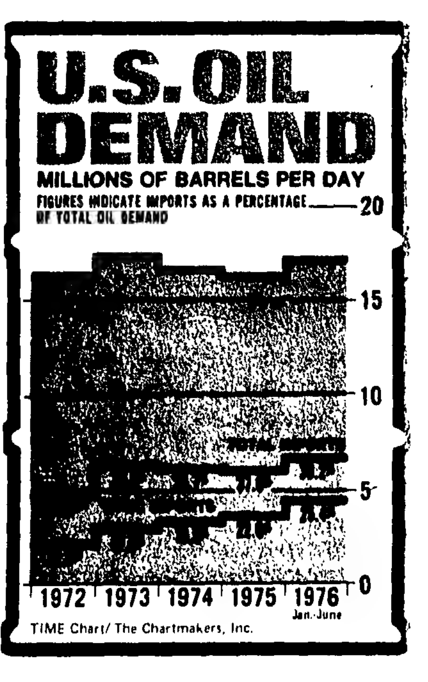
Grèves massives et manifestations ont paralysé la Pologne l'été dernier. La cause du mécontentement populaire était l'augmentation dramatique du prix de la nourriture, mais les racines véritables de la rebellion seraient plutôt l'insatisfaction du peuple polonais envers la mise en tutelle bolchévique. On sait que la Pologne avait connu préalablement l'occupation nazie. Les protestations de l'été dernier chiffrent à trois les vagues de grèves illégales qui ont secoué le pays durant les deux dernières décades. Cette fois-ci, le Chef du Parti Polonais a su contenir la poussée populaire par une diminution immédiate du coût de la nourriture. La situation économique de la Pologne demeure cependant précaire, et considérées les frustrations populaires , la Pologne pourrait connaître un hiver chaud.

GRANDE-BRETAGNE - L'AGONIE DE LA LIVRE STERLING

Les dangers de bankrupt pour la livre sterling se font de plus en plus réels. La chute de la livre elle-même rend les importations britanniques de plus en plus coûteuses. Les syndicats, advenant l'impasse, pourraient demander une augmentation du revenu moyen pour faire face à l'inflation. La dernière menace: la possibilité que des conditions contractuelles extravagantes soient imposées à la Grande-Bretagne par le Fonds Monétaire International sur un projet d'emprunt de $3.9 billions. Des rumeurs voudraient que le FMI demande une dévaluation à $1.50 de la livre, ou des coupures draconiennes dans les dépenses publiques, ou encore une augmentation du taux d'emprunt à la Banque d'Angleterre de 3 pour cent, soit de 15 à 18 pour cent.

MONDE - AUGMENTATION DU PRIX DU BARIL DE PETROLE

La dernière conférence sur l'énergie tenue à l'Université du Colorado permet d'expecter une augmentation de 10 à 20 pour cent du prix courant actuel du baril de pétrole qui est de $11.51. Les membres de l'OPEC seraient conscients que les pays industrialisés peuvent se permettre une telle augmentation. La récession mondiale étant plus ou moins atténuée, la vente du pétrole brupt a conséquemment augmenté. Les principaux importateurs s'empressent donc d'emmagasiner le pétrole brupt avant que l'OPEC n'annonce une nouvelle majoration à la suite de sa prochaine réunion qui se tiendra à la mi-décembre.



Document

JEUX OLYMPIQUES

MOSCOU 1980: UN VISAGE NEUF?

Grâce à l'aide de sociétés françaises, japonaises, anglaises... Moscou veut offrir au monde un visage souriant pour les jeux de 1980

"En 1980, Moscou offrira au monde le visage d'une capitale ouverte et moderne", a affirmé à l'EXPRESS, M. Serge Rogoulski, président du Comité d'organisation des jeux Olympiques. Ces Jeux, le gouvernement soviétique les prépare minutieusement. Il sait qu'un milliard au moins de téléspectateurs auront, dans quatre ans, les yeux fixés pendant quinze jours sur Moscou, qui accueillera également plus d'un million de visiteurs. Pour faire de leur ville l'alléchante vitrine du communisme, les dirigeants russes, conscients du sous-équipement en hôtels, en services, en moyens de transmission, etc., qui afflige leur capitale, ont fait appel à la technologie occidentale.

C'est déjà un groupe français qui construit l'Ostenkina, un palace de 1,815 chambres, l'un des dix hôtels prévus d'ici à 1980. Françaises aussi, ces usines livrées clefs en main, destinées à la fabrication sur place de prises électriques, serrures, cadres de fenêtres...

Les Japonais, eux, terminent la construction d'une usine qui produira 500,000 climatiseurs par an. Les Anglais fournissent une fabrique de lame de rasoir. Les Américains s'occupent de conserves de fruits et de légumes. Tout ce qui devrait améliorer spectaculairement les conditions de vie des Moscovites pendant le grand show olympique viendra de l'Ouest.

Les Russes vont édifier également deux nouveaux stades - la capitale soviétique possède déjà une très bonne infrastructure sportive et un village olympique. Ce dernier abritera, dans le ravissant parc Izmanio, 12,000 athlètes et entraîneurs. Il y aura, d'un côté, les appartements: deux ou trois pièces chacun, avec télévision et téléphone. De l'autre, quatre restaurants, un centre commercial, un cinéma, une salle de concerts de mille places, une bibliothèque. Le stade Lénine (103,000 spectateurs), où aura lieu la cérémonie d'ouverture, est en voie de rénovation. Un autre stade de 45,000 places entièrement couvert, contrairement au stade olympique de Montréal, soulignent les officiels soviétiques) sera également édifié, ainsi qu'un gymnase de 4,000 places en bordure de la Moscova.

Toutes ces constructions devraient trancher le style morose du préfabriqué soviétique. Pour la première fois, les officiels ont invité des architectes locaux à "libérer leur créativité, à faire preuve d'imagination".



La maquette d'un hôtel construit par une société française, pour les Jeux de Moscou

"Montréal, explique M. Rogoulski, était une splendide réalisation architecturale. Nous avons, nous, choisi le fonctionnel. D'ailleurs, toutes nos réalisations seront utilisées après les Jeux". Les Soviétiques ne dissimulent pas leur objectif: faire de ces Jeux un triomphe et éclipser les organisations précédentes.

"A Montréal, poursuit M. Rogoulski, ce furent les Jeux des difficultés. A Rome, ceux de la musique; à Tokyo, ceux de la technique; à Munich, ceux de l'architecture. Nous espérons qu'à Moscou, ce seront les Jeux du peuple."

Habitudes bureaucratiques

Les techniciens soviétiques ont commencé la pose de 100,000 km de circuits téléphoniques, de câbles radio, TV, etc. Les Russes veulent tout montrer: les splendides galeries d'art du musée de l'Ermitage de Leningrad, celles du musée Pouchkine de Moscou, la nouvelle galerie Tretyakov, des écoles, des hôpitaux, des jardins, des Maisons de jeunes, des théâtres, des ballets, etc. Bref, montrer largement les "réalisations du socialisme".

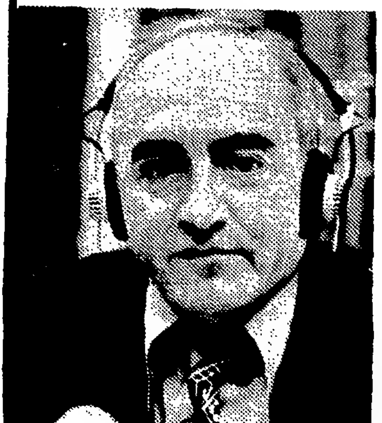
Outre les retombées de prestige, l'URSS espère tirer des avantages concrets des jeux Olympiques. L'infrastructure mise sur pied permettra de recevoir des milliers d'hommes d'affaires dans des conditions satisfaisantes. Elle stimulera le commerce extérieur, donnera "un coup de fouet" aux communications et aux transports intérieurs, elle servira de modèle pour la qualité des constructions futures.

Comment se passeront les Jeux sur le plan sportif? "Aucun problème, expliquent les Russes. Nous respecterons la charte olympique, nous accueillerons toutes les délégations agréées par le C.i.o. Ainsi, si le C.i.o. décide d'expulser le Chili et Formose, eh bien, nous refuserons de les accueillir! "

Les observateurs occidentaux ne cachent pourtant pas leur scepticisme. Ils ne croient pas à des Jeux sans problèmes. La lenteur des travaux, les habitudes bureaucratiques des Russes, le manque de matériaux et de main-d'oeuvre (estimé à 150,000 ouvriers!) risquent de provoquer de désagréables surprises. D'ailleurs, les Russes font de plus en plus souvent appel, surtout pour les postes techniques, à des travailleurs étrangers français et yougoslaves. D'ici à 1980, leur nombre s'accroîtra encore.

L'EXPRESS

Sportez-vous bien



par Benoit Pariseau

ON SAIT MAINTENANT qui participera à la série demi-finale au football Canadien. Dans l'ouest du pays, les Roughriders de la Saskatchewan ont prouvé qu'ils avaient l'étoffe nécessaire pour se classer premier dans la conférence de l'ouest. Cette fin de semaine, les Blue Bombers de Winnipeg recevront les Eskimos d'Edmonton et le gagnant affrontera les Roughriders de M. Lancaster. J'ai consulté ma boule de crystal, et je puis maintenant vous dire que Winnipeg sortira vainqueur de cette rencontre avec les Eskimos et, dans une semaine ce sera Winnipeg contre Régina. Mais qui représentera l'ouest à la grande classique de la coupe Grey à Toronto? Nul doute que les Roughriders seront là...

DANS L'EST DU PAYS, les Alouettes l'ont échappé belle en fin de semaine et ont remporté la victoire qui leur a permis de participer au match de la semi-finale contre les Ti-Cats de Hamilton. Dans une semaine on devrait assister à une autre victoire des Alouettes qui affronteront la puissante machine des Roughriders d'Ottawa et, bien entendu, ce ne sera pas une surprise pour personne, les Roughriders sortiront les grands vainqueurs... Qui remportera la Coupe Grey, emblême de la suprématie au Football Canadien? Je me dois d'y aller avec les Roughriders d'Ottawa. Remarquez bien que vous avez droit de ne pas être d'accord, mais avant de crier, étudiez bien les statistiques de la saison.

LES MORALISATEURS vous diront que c'est un gros péché pour un joueur de hockey ou de baseball de faire un million de dollars de salaire quand il y a des millions qui crèvent de faim dans le monde, et je serais peut-être penché à être d'accord avec ces derniers. Il y a un peu plus d'une semaine, nous avons été témoins d'une première dans les annales des ligues majeures de baseball. Le repêchage des agents libres a été, à mon humble avis, la plus belle victoire des athlètes du baseball majeur. Il n'y a pas si longtemps, le propriétaire d'une équipe faisait signer un contrat à un joueur, disons pour trois semaines, à la suite de ses trois semaines, le joueur en question était toujours la propriété du magnat et ce pour une autre année. Au terme du métier on appelle cela jouer son option, après l'option l'athlète pouvait aller jouer pour une autre équipe, et cette équipe devait faire la rétribution au premier propriétaire à qui appartenait le droit du joueur en question. Plusieurs joueurs ont donc dû se rendre devant les tribunaux pour plaider leurs causes, et ils ont remporté la victoire. L'hiver dernier la cours suprême des Etats-Unis adoptait une loi déclarant les joueurs qui avaient joué leur option avec une équipe, agents libres. Les magnats du baseball, Finley et compagnie avaient pour une fois perdu une cause. L'esclavage au baseball était quelque chose du passé, c'est ce qui explique que J.O. Finley, propriétaire des A's d'Oakland s'est réveillé un matin avec six de ses meilleurs joueurs, agents libres. Le choix au repêchage de ces derniers a eu lieu la semaine dernière, mais encore là il faut expliquer... L'équipe qui avait affiché la pire moyenne avait le premier choix et ainsi de suite... Dans le cas présent, c'est l'équipe des Expos de Montréal qui a saisi l'occasion pour décrocher le fameux voltigeur Reggie Jackson, et à tour de rôle les propriétaires, tous sans exception des multi-millionnaires, ont misé pour le droit de négocier avec les joueurs repêchés. Moi je dis bravo à ces étoiles du baseball et je souhaite que le même chose se produise au hockey. Ceci mettrait un terme aux manigances d'un Sam Pollock, qui peut maintenant se permettre de garder dans les ligues mineures des joueurs qui ont le talent pour évoluer dans la ligue nationale ou d'autre ligue. Un jour viendra ou l'esclavage dans les sports aura cessé. C'est ce que nous souhaitons de tout coeur...

MEILLEURS POINTEURS DE LA LIGUE MONDIALE DE HOCKEY

	BUTS	ASS.	TOTAL
S. BERNIER, Qué.	13	15	28
CLOUTIER, Qué.	17	10	27
HEDBERG, WPG	11	15	26
SOBCHUK, CIN.	9	15	24
LACROIX, SD.	6	18	24
DUDLEY, CIN.	7	16	23
MAHOVLICH, BIR	3	20	23
NAPIER, BIR	14	7	21
STOUGHTON, CIN	11	10	21
NILSSON, WPG	9	12	21
TARDIF, Qué.	9	12	21
KIRK, BIR	8	13	21
C. BORDELEAU, Qué.	3	18	21

ARTS & SPECTACLES

GENS DU PAYS

c'est votre tour de vous laisser parler d'Amour...

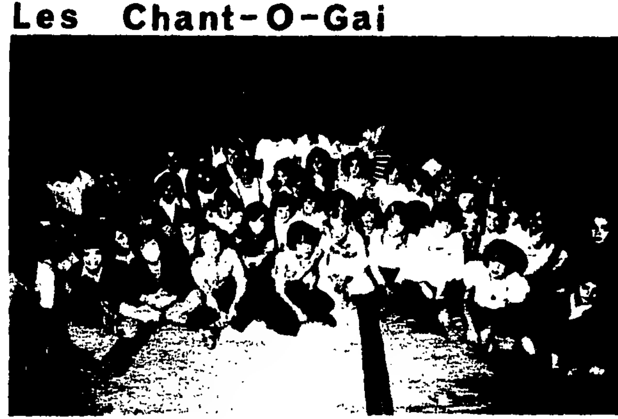


Léo - Paul Guénette

Bernard Turgeon



Elise Chartrand - Déry
Aimé Déry



Les Chant-O-Gai

CEUX QUI DESIRENT SE PROCURER UN PROGRAMME SOUVENIR DU CONCERT-GALA QUI A EU LIEU A L.AUDITORIUM DU JUBILE, VENDREDI 5 NOVEMBRE, PEUVENT LE FAIRE AU BUREAU DE L'ACFA ($1.00)



LA FAÇADE

PRESENTEMENT A L'AFFICHE DU CINEMA CAPILANO
Américain. 1976. 94 min. Coul. Scope. Comédie satirique réalisée par Martin Ritt. Scén.: Walter Bernstein. Phot.: Michael Chapman. Mus.: Dave Grusin. Mont.: Sidney Levin. Int.: Woody Allen, Zero Mostel, Andrea Marcovicci, Michael Murphy, Herschel Bernardi, Remak Ramsay.

A l'époque de la "chasse aux communistes" entreprise par le sénateur McCarthy, l'écrivain Alfred Miller, boycotté par la télévision, fait appel à un ancien camarade d'école, Howard Prince (Woody Allen) pour qu'il lui serve de prête-nom. Devenu du jour au lendemain un auteur à la mode, Howard gagne le coeur d'une scripte-assistante. Le succès lui brûle presque les doigts, mais il réfléchit à la situation et lorsqu'il est lui-même convoqué devant la commission d'enquête, il refuse de répondre et est emprisonné pour mépris de Cour.

Le film s'ouvre sur un montage noir et blanc de scènes de guerre, entrecoupées par l'apparition de Marilyn Monroe, de parades de mode, de manifestants en faveur des Rosenberg, et finalement, de soldats revenus du front européen.

La caméra est concise, le mouvement sobre et sans bavures. Woody Allen est, comme à son habitude, hésitant et touchant de naïveté. Mais les éléments comiques du film, pour une fois, ne viennent pas que de lui. Pas de pantomime. Seulement un homme qui n'a jamais eu de chance et qui se retrouve soudain millionnaire et célèbre. Ca lui plaît: il le montre. Howard n'est pas un révolutionnaire; un communiste non plus, d'ailleurs. Son ami Alfred Miller est victime d'une injustice, et Howard lui offre son aide, tout naturellement.

THE FRONT ne fait donc pas état d'une conscience politique au sens collectif du terme. Quand l'éveil a lieu, chez Howard devant la commission d'enquête, et chez la script-assistante à la suite du suicide d'un comédien boycotté, c'est par le biais de l'individu. Le film reflète bien la mentalité américaine individualiste (ceci sans aucune intention péjorative) où, comme le dit si bien Pauline Julien, personne n'y croit si "c'est marqué dans le journal" tant que ça n'arrive pas à ses voisins ou à sa famille.

Appuyé par un solide sens de l'humour, bien syncopé, THE FRONT livre quand même son message, en décrivant avec réalisme et justesse une situation tirée des faits réels. En effet, Martin Ritt a été porté sur la liste noire (ou plutôt la liste rouge) de McCarthy en 1950 et Hershel Bernardi en 1953.

Christianne Spénard

Fiche technique tirée de FILMS A L'ECRAN.

La semaine prochaine: une critique de PATHS OF GLORY (Les sentiers de la gloire) à l'affiche de Cinémathèque 16, jeudi le 11 novembre.



A TOUS LES FRANCOPHONES ET FRANCOPHILES DE LA REGION D'EDMONTON

UN CRI DE DETRESSE!

Le T.F.E. existe depuis plusieurs années et il continue l'oeuvre du théâtre français qui a pris naissance dans cette ville il y a plusieurs décennies. A moins que les choses ne changent radicalement, le T.F.E. ne pourra pas survivre!

Le T.F.E. a commis toutes sortes d'erreurs et il les regrette. Par contre, il est votre seul théâtre français de la région et il ne semble pas valable de le "punir" à tout jamais. A l'heure actuelle, il n'est pas appuyé.

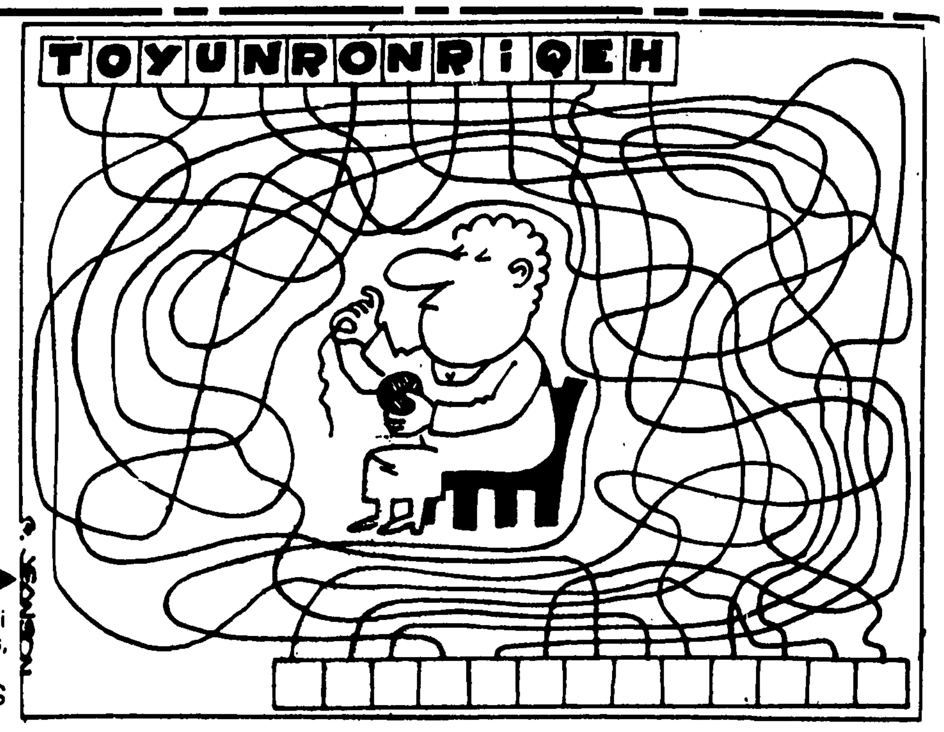
Avec l'aide de nouveaux collaborateurs, le T.F.E. a lancé une campagne de souscription pour sa saison 1976-77. On a adressé plus de 1,000 lettres de sollicitation et on a fait à tout le moins 600 appels téléphoniques. On a récolté seulement 296 abonnements. Le premier spectacle a eu lieu à la mi-octobre. Il était fort bien annoncé. Il y avait place pour 1,500 personnes. 460 seulement sont venues! A ce rythme, le T.F.E. ne pourra pas continuer son oeuvre. Il a besoin d'un auditoire fidèle et critique.

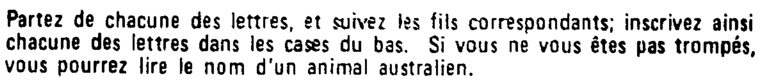
Les membres des associations culturelles françaises, les professeurs, les instituteurs, les employés de nos sociétés francophones, les parents, les étudiants, tous nous devons nous rendre compte que le T.F.E. devra tomber si nous ne l'appuyons pas en grand nombre, de façon assidue, et ce à compter du prochain spectacle, qui aura lieu les 3, 4, 5, 10, 11 et 12 décembre.

Au secours!

Le T.F.E.

Têtes de Cacahuète



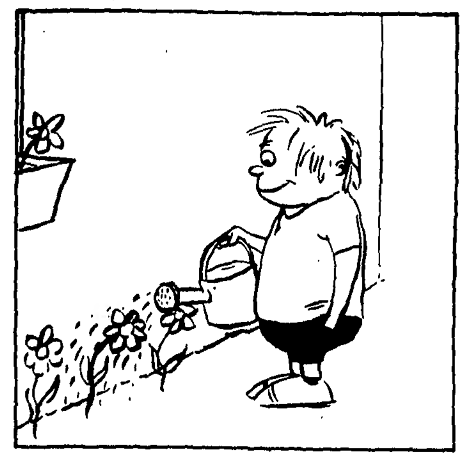


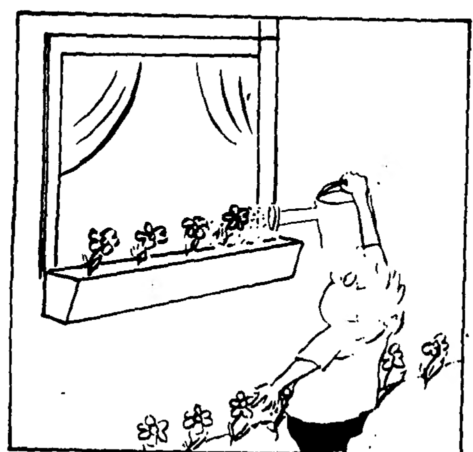
Partez de chacune des lettres, et suivez les fils correspondants; inscrivez ainsi chacune des lettres dans les cases du bas. Si vous ne vous êtes pas trompés, vous pourrez lire le nom d'un animal australien.

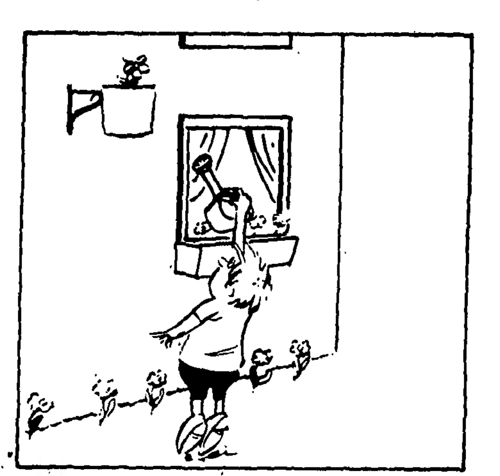
SOLUTION : Ornithorynque

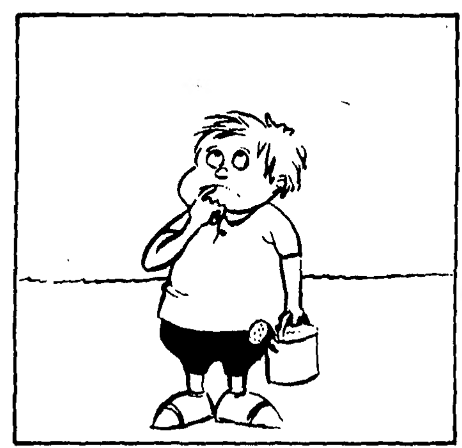


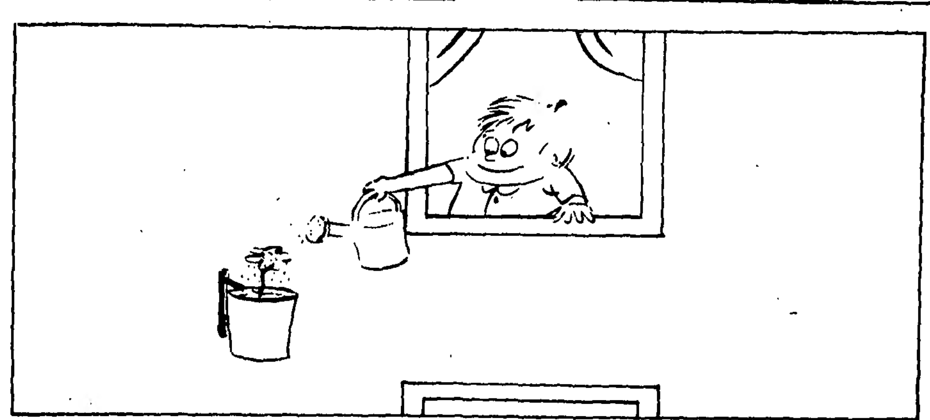
ROFFE











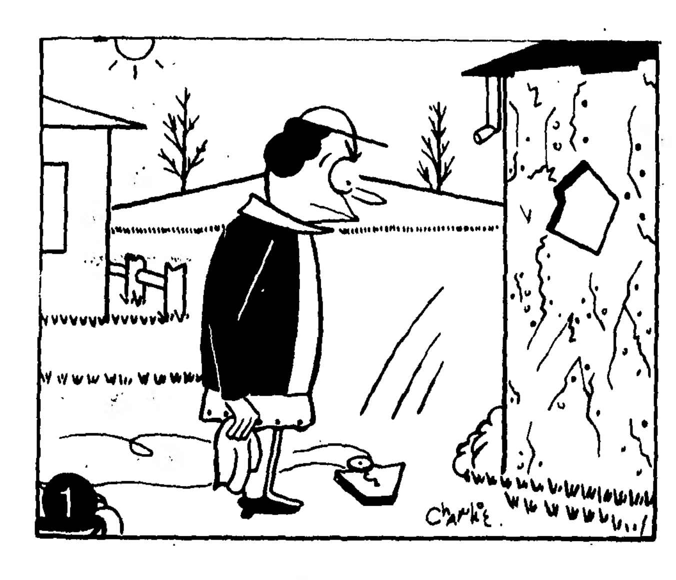
CONCOURS DES MOTS CACHÉS

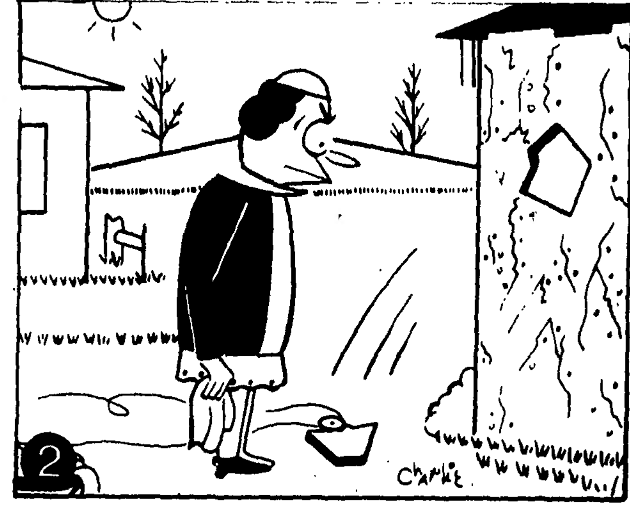
GAGNANTE DE LA SEMAINE DERNIÉRE: Evelyn Morin, Edmonton

PRIX DE CETTE SEMAINE: "55 heures de guerre" de Pierre Tisseyre, publié par Le Cercle du livre de France, 196 pages.

COMMENT PARTICIPER: Trouvez le MOT CACHÉ et faites parvenir votre réponse comme suit:

LES MOTS CACHÉS
LE FRANCO-ALBERTAIN
10012 - 109e rue
Edmonton, Alberta T5J 1M4





MOTS CROÏSÉS

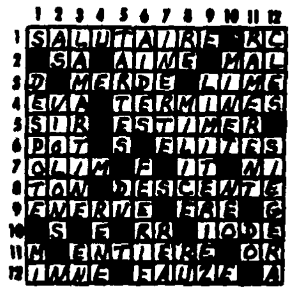
HORIZONTALEMENT

1– Autorité souveraine.
2– Evacuerons l'urine. – Préf.
3– Redonner la vie. – Non préparé.
4– Outil du cordonnier. – Nég. – Temps pendant lequel les animaux sont en amour.
5– Venu au monde. – Pays.
6– Composé résultant de la combinaison de l'iode avec un corps simple.
7– A un haut degré. – Touché.
8– Peur. – Epreuve.
9– Choquer, indigner. – Anciennement oui.
10– Anneau. – Temps futur.
11– Voisines dans rituel. – Sortir de l'oeuf. – En les.
12– Tesson. – Venue au monde. – Epreuve.

VERTICALEMENT

1– Pendant. – Arme à jet à pointe aiguë.
2– De bouche. – Chiffre.
3– Air du visage. – Sérieux.
4– Division administrative comprenant la partie méridionale de la Guyane française (1930). – Maison d'enseignement.
5– Déesse grecque de la Vengeance. – Consonnes.
6– Mesure agraire. – Saint normand. – Qui ne monte ni ne baisse.
7– Cyclone très violent. – Cri des bacchantes.
8– Préf. priv. – Enoncer successivement les parties d'un tout.
9– Hardi. – Fort, vigoureux (pl.) – Clair.
10– Engendré. – Pron. pers.
11– Non cuit. – Deux (pl.).
12– Brebis. – Lui. – Saint.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIERE



MOTS CACHES

8 lettres cachées

R	E	A	C	T	I	O	N	O	R	E	P	P	A	N
A	A	R	I	D	E	O	O	R	A	N	G	E	O	O
L	A	C	E	T	I	P	I	C	H	E	T	I	R	I
E	R	H	I	S	B	D	T	O	T	I	T	E	E	T
U	M	E	E	S	A	H	A	I	U	A	I	D	L	C
R	E	T	T	E	M	A	R	L	R	L	I	U	I	U
U	T	I	R	E	E	E	U	U	A	T	I	M	T	R
E	I	S	E	P	S	A	G	P	A	T	E	U	X	T
S	S	S	E	R	T	I	I	A	C	U	R	T	E	S
I	O	A	I	A	F	E	F	L	R	E	E	N	T	E
L	N	G	R	S	V	A	S	A	L	D	N	E	R	D
A	N	E	N	I	M	E	N	B	E	T	E	G	E	O
T	E	A	C	I	R	C	A	R	T	O	N	N	B	T
O	R	O	N	U	H	C	R	E	A	G	I	A	I	U
T	N	E	M	E	V	I	T	A	N	R	E	T	L	A

Alternativement
ames
archet
aride
armet
autodestruction

Bête

Cable
carton

Dalat

Edita
être

Famine

Gaspésie
gardénia

Lacet
liberté
luit *
lit

Napperon
nocive
noisette

Orange

Palabre
palier
pâteux
pichet

Racisme
raleur
ranche
rame
réaction
réagi
rite

Sert
sérum

Tangent
tare
tisonner
tissage
totaliseur
tranfiguration *
truca

Election-référendum procès du gouvernement

(suite de la page 5)

gnent dans leur coin respectif, attendant une fausse manoeuvre de l'autre pour bondir comme des fauves.

M. Bourassa veut une élection-référendum, le PQ veut une élection pure et simple, gardant le référendum pour plus tard, dans deux ou trois ans.

Le chef libéral ayant choisi ses couleurs, lundi soir, l'on aurait été en droit de s'attendre à ce qu'il précise ses vues. Il en est sûrement dans le Parti, M. Jean-Paul L'Allier par exemple, qui aimerait savoir comment serait fait le "Canada nouveau" de M. Bourassa, et la raison de l'appel à l'aide à des hommes comme M. Marchand.

Mais M. Bourassa n'est pas homme à s'enferrer dans des thèses exhaustives. Le débat constitutionnel est devenu vite un slogan: *"Non aux séparatistes"* un peu comme en 1970 et en 1973; et les réformes dans le secteur du travail ne visent qu'à "redonner les syndicats aux syndiqués". Pour les détails, il faudra repasser, après le 15 novembre de préférence.

D'autre part, l'arrivée en trombe des *"fédéraux"* risque de cristalliser le débat-référendum. La candidature de MM Jean Marchand et André Raynauld, celle, probable, de M. Bryce Mackasey, est révélatrice à plus d'un égard. Ainsi, au moment même où il fait mine de croiser le fer avec Ottawa pour la création d'un Canada nouveau, M. Bourassa ne trouve rien de mieux que d'aller chercher son sang neuf dans les rangs fédéraux, chez ceux-là même qu'il prétend combattre. Il se laisse investir pour mieux attaquer. Mais M. Bourassa n'en est pas à une pirouette près.

Il n'y a pas que deux ex-ministres, un député fédéral et le président du Conseil économique du Canada qui se lancent dans la bagarre. Il y a également les *"soldats"* dont l'action, dans les comtés, est fort importante. Ainsi, l'ex-ministre, André Ouellet, député de Papineau, consacre tout son temps ou presque à aider ses *"cousins"* québécois. M. Marcel Prud'homme, député de Saint-Denis, se propose de faire de même quand il sera de retour du Japon, et son ambition est claire: faire battre Mme Lise Payette dans Dorion. Et un peu partout en province, il y a sûrement d'autres *"fédéraux"* qui s'agitent pour assurer la réélection des 98 libéraux provinciaux.

D'autre part, la stratégie des dirigeants péquistes visant à mettre la sourdine sur l'indépendance, et même sur le référendum préalable, n'est pas sans causer des tiraillements dans l'aile gauche du Parti. Trois candidats formant *"l'équipe du bas de la ville"* ont cru bon de rappeler que l'indépendance constitue *"le moyen par excellence de donner à l'ensemble des Québécois la capacité d'organiser leur propre vie collective"*.

Voilà que MM. Robert Burns, Claude Charron et Guy Bisaillon lâchent le mot qu'on ne saurait entendre. Pour eux, et leurs vues sont sûrement partagées par un certain nombre de militants, il ne suffit pas de miser sur la faiblesse du gouvernement. Il faut aller à l'essentiel, comme le dit également le candidat libéral André Raynauld. Le déroulement de ce débat interne, qui risque de reprendre au grand jour, sera également passionnant à suivre. De même que les positions de deux *"gros canons"* du PQ, Mme Lise Payette et M. Jacques Couture: Où se situent-ils entre les deux tendances extrêmes au sein du PQ?

M. Bourassa, par ailleurs, mise énormément sur l'échec du *Jour* et il demande à MM. Lévesque, Parizeau et Michaud de publier le rapport des vérificateurs, rapport qu'il a peut-être en main déjà. Jusqu'à quel point cet échec jouera-t-il dans l'évaluation de la compétence administrative des dirigeants péquistes? Nul ne saurait le dire, mais ils doivent se mordre les pouces de ne pas avoir tenu le coup deux mois de plus.

L'arrivée de l'Alliance démocratique, qui veut regrouper les anglophones montréalais, à la fois contre les libéraux et les péquistes, constitue une inconnue de taille. Dans certains comtés, notamment dans Notre-Dame-de-Grâce, la présence d'un anglophone *"progressiste"* peut fausser les cartes. A moins que M. Mackasey ne réussisse à lui seul à calmer la colère qui gronde, M. Victor Goldbloom étant fatigué, et M. Kevin Drummond songeant à rentrer dans ses terres.

De même, en province, la résurgence de l'Union nationale cause des surprises. Les libéraux s'en inquiètent, puisque M. Rodrigue Biron puise à larges mains dans leurs troupes désabusées. Les sondages libéraux et péquistes accordent au moins 12 pour cent des suffrages aux unionistes, cela ne signifie pas pour autant que l'UN fera élire plusieurs députés, mais le jeu électoral en est fort imprévu.

Par contre, à ce jour, le PNP de M. Jérôme Choquette et les créditistes de M. Camil Samson ne semblent pas devoir jouer un rôle déterminant, mais leurs candidats peuvent être une *"nuisance"* pour les deux principaux partis en lice.

Et que dire de cette gênante loi 22, que Mme Lavoie-Roux, MM. Marchand, Mackasey, Donat Taddeio, pressent M. Bourassa de modifier? Pourra-t-il sans cesse dire oui et tenter de faire plaisir à tout le monde et à son père?

Et la guerre des sondages qui va commencer!

LE DEVOIR, 23/10/76

Les experts de la banque Royale tracent...

(suite de la page 5)

Le taux de progression de la consommation des ménages diminuera à nouveau en 1977 au Québec.

Alors que le PNB avancera au rythme de 4.4 pour cent en 1977 dans l'ensemble du pays, l'économie québécoise ne progresserait que d'environ 3 pour cent.

La part des revenus des salariés exprimés en pourcentage du produit provincial brut chutera davantage au Québec en 1977. Par contre, dans l'ensemble du pays, elle fera un bond sensible.

Le changement le plus important se situera au niveau de la construction résidentielle. Le taux de croissance diminuera des deux-tiers passant de 27 pour cent à 9 pour cent seulement. Le niveau élevé du crédit hypothécaire aura eu finalement raison de l'engouement pour l'habitation individuelle chez les locataires canadiens et québécois.

Dans ce panorama plutôt sombre, on décèle cependant deux signes encourageants. L'indice des prix à la consommation baissera de 1 pour cent pour reculer à 6 pour cent environ. Après une croissance négative en 1975, les profits des sociétés poursuivront leur croissance amorcée cette année et la hausse devrait effleurer les 10 pour cent selon la banque de la Place Ville-Marie.

Pour sa part, le directeur général pour le Québec, M. Pierre A. Fréchette soutient que c'est en 1977 qu'on connaîtra au Québec *"le pire"* de l'affaissement économique des dernières années.

Lors d'un exposé, l'économiste en chef, M.R.G.M. Sultan a soutenu que les taux d'intérêt demeureront élevés en 1977.

"Les prêts et les dépôts croîtront plus lentement en 1977 et les liquidités bancaires demeureront faibles",

Cependant, les taux d'intérêt à long terme devraient baisser en 1977 en raison de la baisse de l'inflation et d'un volume moindre d'emprunts pour une longue période.

Si les provinces et les municipalités devraient se montrer moins voraces l'an prochain sur les marchés obligataires, on peut prévoir que les émissions de titres par les entreprises demeureront importantes.

"Les émissions d'actions devraient s'accroître légèrement à la suite de la suppression du gel des dividendes. Pour l'ensemble (actions et obligations comprises), les nouvelles émissions nettes devraient s'élever à $4.6 milliards".

Au chapitre monétaire, la baisse des emprunts en dollars US et une augmentation graduelle des taux d'intérêt aux Etats-Unis devraient affaiblir le dollar canadien "dont la valeur descendra peut-être au-dessous de 100 cents US".

Si la balance commerciale des biens montre à nouveau un surplus en 1977, le poste des services sera largement déficitaire, en raison des intérêts et dividendes élevés sur les emprunts massifs effactués à l'étranger. Au total, le solde net négatif des paiements courants se situera pour la troisième consécutive aux alentours de $5 milliards.

Donc, l'économie continuera d'être morose et ce phénomène engendre un pessimisme accru chez les hommes d'affaires.

"Les dépenses pour l'achat d'équipement et la construction de nouvelles installations ne dépasseront pas sans doute en 1976 ni en 1977 le niveau élevé déjà atteint en 1975".

En plus de l'incertitude qui subsiste au niveau du programme de lutte contre l'inflation, on observe, selon M. Sultan, d'autres facteurs négatifs: l'achèvement d'importants travaux en cours depuis quelques années, la prolifération d'immeubles dans certains secteurs, - hôtels, immeubles à bureaux, centres commerciaux - et la persistance d'une capacité excessive dans la plupart des industries.

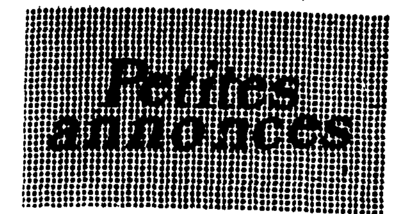
En résumé, le produit national brut devrait augmenter au Canada de 5 pour cent en 1976 et de 4.4 pour cent en 1977, abstraction faite de l'inflation. Au Québec, le produit provincial brut ne devrait croître que de 3 pour cent, estime enfin la Banque Royale.

LE DEVOIR

DES PROGRAMMES "INSTITUTIONNELS"

(suite de la page 1)

proposé par la FFHQ pour l'année 1977-78 de $5,9 millions de dollars sera accepté par le gouvernement fédéral. Car une somme de 400 millions de dollars est dépensée pour le bilinguisme institutionnel, un programme qui a été vivement critiqué. La question qui se pose est la suivante: que vaudront tous ces programmes "institutionnels" si la minorité francophone hors Québec disparaît? Donc, FJA exige que ce budget proposé de 5,9 millions de dollars soit accepté - sans cela, les promesses et les discours politiques sont inutiles. Que la population francophone de l'Alberta en soit consciente!



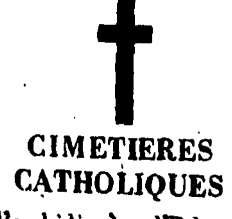
MISS PALMER

Miss Palmer - lit les lignes de la main et prédit l'avenir dans les cartes. Heures: 9h.00 a.m. - 9h.00 p.m. Pour rendez-vous, signalez le 429-0185.

"OPEN HOUSE"

Pour M. et Mme Edouard Meunier, le 14 novembre 1976. Messe à 1h.30. Réception au Centre de Morinville de 2h.00 - 5h.00. S.V.P., n'apportez pas de cadeau.






Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission, sur versement du dépôt exigible, aux bureaux suivants du Ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; 801 Edifice des Ressources Naturelles, 205 - 9e avenue S.E., Calgary, Alberta; 1444 rue Alberni, Vancouver, C.B.; 902 Spadina Crescent, C.P. 1280, Saskatoon, Saskatchewan; 201 Edifice Fédéral, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba.

PROJET NO. 85469
SEWAGE TREATMENT - STAGE 2 - PART 1,
JASPER NATIONAL PARK, JASPER, ALBERTA

Les documents de soumissions peuvent être consultés au bureau de l'Association de construction, situé à Edmonton, Calgary, Alberta; Saskatoon, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba et Vancouver, C.B.

Date limite: le 30 novembre 1976
Dépôt: $50.00

Directeur du projet: M. M.J. Parker,
Ministère des Travaux publics, Edmonton
Tél.: (403) 425-2235

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférant aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé, établi à l'ordre du Receveur Général du Canada. Le dépôt sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach,
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest


Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'administrateur régional des Services financiers et administratifs, région de l'Ouest, ministère des Travaux publics du Canada, pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. (H.N.R.) à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission au bureau suivant du Ministère des Travaux publics: pièce 1000, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta ainsi qu'au bureau de poste de Bonnyville, Alberta.

PROJET NO. 652018-002
LOCKBOX ADDITION, POST OFFICE,
BONNYVILLE, ALBERTA

Les documents de soumission peuvent être consultés au bureau de l'Association de construction d'Edmonton, ainsi qu'au bureau de poste de St-Paul, Alberta.

Date limite: le 19 novembre 1976
Dépôt: nul

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

J. E. Peach
Directeur régional
Services financiers et administratifs
Région de l'Ouest


Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada Public Service Canada

Ministère du Solliciteur général
Service canadien des pénitenciers, Etablissement pénitentiaire de Bowden, BOWDEN, (Alberta)

AGENT DE CLASSIFICATION (BILINGUE)

Traitement: $15,297 - $17,381 par an.

Concours No: 76-E-3643

FONCTIONS: Planifier et organiser les programmes relatifs à la réhabilitation des détenus et déterminer les besoins des détenus; contribue, de façon générale, au bien-être des détenus. Pour cela, remplir les formulaires décrivant leurs antécédents sociaux, estimer et établir leurs besoins et recommander des programmes de soins a assurer un service social personnel pendant toute la durée de la peine d'un détenu; diriger des sessions de traitements individuels ou en groupe et conseiller les détenus et leur famille lors de discussions privées; déterminer si on peut accorder la libération conditionnelle à un détenu et faire une recommandation à cet effet; se tenir en liaison constante avec les organismes d'assistance aux anciens détenus, avec d'autres organismes du gouvernement et avec les groupes intéressés.

QUALITES: Posséder un diplôme universitaire en criminologie, en droit, en pédagogie, en psychologie, en sociologie ou un diplôme d'assistant social, et avoir déjà rempli des fonctions semblables pendant quelques années. Etre prêt à travailler en milieu pénitencier et à avoir un horaire de travail irrégulier.

Exigences linguistiques
La connaissance du français et de l'anglais est indispensable. Les unilingues peuvent se porter candidats s'ils consentent par écrit à s'engager dans un programme de formation linguistique qui pourra, au gré de la Commission de la fonction publique, durer jusqu'à un an. La Commission s'assurera d'abord de leurs aptitudes linguistiques, puis déterminera le lieu des cours. La titularisation ne sera accordée que si le programme de formation se termine avec succès.

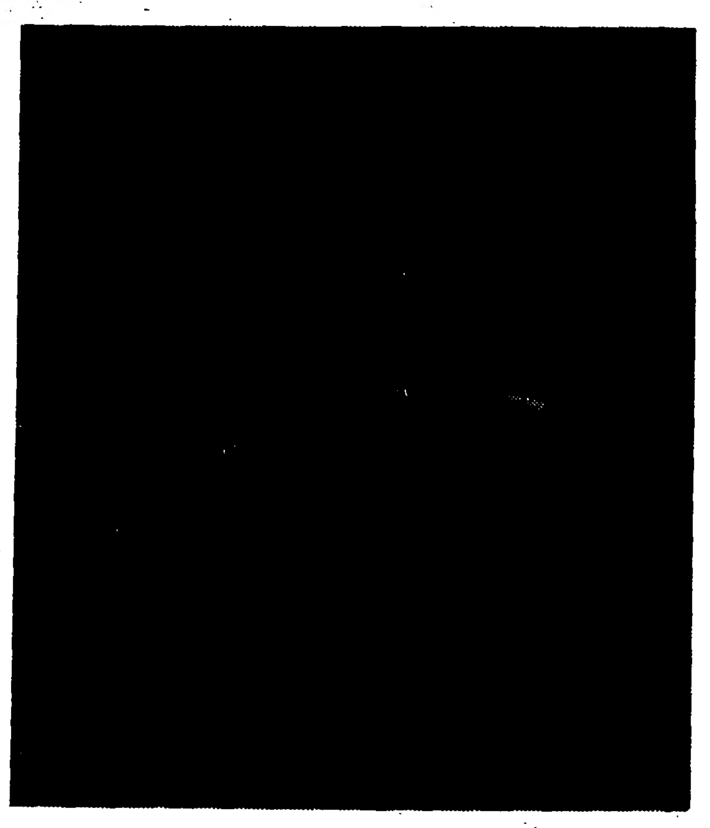
Comment se porter candidat
Remplir le formulaire de demande d'emploi C.F.P. 367-4110, - on le trouve dans les bureaux de poste, les centres fédéraux de main-d'œuvre, et les bureaux de la Commission de la fonction publique du Canada, - et le faire parvenir à :

Commission de la Fonction publique
300, Immeuble de la Confédération
10355, avenue Jasper
Edmonton (Alberta) T5J 1Y6

Date limite: Il faut faire la demande immédiatement.
Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

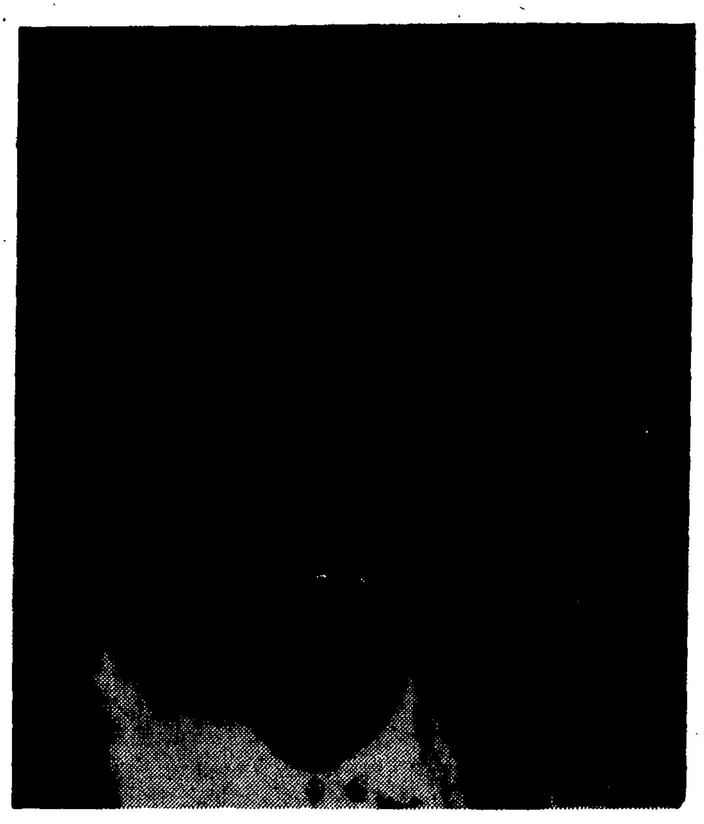
HOMMAGE DE L'ACFA

Sr GERTRUDE HURTEAU, c.s.c



Soeur Gertrude Hurteau, qui se dévoua durant plusieurs années pour les Francophones, dans le domaine de la musique.

Mme MARGUERITE DENTINGER



Marguerite Dentinger, éducatrice de la région de Rivière-la Paix,, qui a donné plusieurs années de sa vie dans le domaine de l'éducation.

M. EUGENE TROTTIER



Eugène Trottier, pour son dévouement et sa constante collaboration au sein de l'A.C.F.A.

LES BLES D'OR

Directrice: Lise Holeton



Les Blés d'or, groupe de danses folkloriques de la région de St-Paul, représentaient le Canada au festival des Pyrénées, en juillet dernier.